

sabrikarimprof@gmail.com

Chaine YouTube

Pr Karim SABRI

SOMMAIRE DU COURS.

Introduction.

- Définition de la comptabilité nationale
- Bref historique de la comptabilité nationale
 - Les précurseurs (William Petty, Gregory King, Vauban, Quesnay, Petty et King),
 - La naissance de la comptabilité nationale,
 - La normalisation internationale.

Introduction.

- ❑ Le champ de la comptabilité nationale, l'activité économique :
 - Les richesses créées par l'Homme,
 - Les activités productives,
 - La définition de la production,
 - La référence au marché,
 - La référence au travail,
 - Les ressources naturelles.
- ❑ L'évolution de la comptabilité nationale marocaine CNM.

Chapitre 1 . Les opérations des agents économiques.

- Les grandes catégories d'agents économiques.
- Les opérations des agents économiques.
- La représentation des opérations par le circuit économique.
- L'interprétation de l'équilibre emplois-ressources.

Chapitre 2 . Le circuit économique et la comptabilité nationale.

- Le circuit économique simplifié (entreprises et ménages),
- Le circuit économique développé (administrations publiques, sociétés financières),
- L'équilibre du circuit économique (économie ouverte ou fermée),
- L'utilité de la comptabilité nationale,
- L'enregistrement des opérations.



Pr Mina MAKBOUL

Titulaire d'un Doctorat en sciences économiques auprès de la Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales de Rabat- Agdal. Professeure Habilitée à la Faculté de Ain Sebâa depuis 2010.



Pr. Karim SABRI

Docteur en Sciences Economiques et de Gestion à HEC-Ulg, Ecole de Gestion de l'Université de Liège. Il a eu son CAP « Certificat d'aptitude pédagogique » et son CAPAES « Certificat d'aptitude pédagogique approprié à l'enseignement supérieur » à l'IFC Jonfosse à Liège.

Ses travaux portent sur l'analyse multicritère multidimensionnelle des performances des services publics en Afrique. Il a plusieurs publications dans des revues scientifiques et il a participé à plusieurs conférences internationales. Depuis 2003, il est professeur de sciences économiques à la Communauté Française en Belgique. Actuellement, il est professeur en sciences économiques et de gestion à la faculté des sciences Juridiques, économiques et sociales FSJES-AS Casablanca-Ain Sebâa et ce depuis 2011.

Initiation à la Macroéconomie

Karim SABRI

Mina MAKBOUL

Mina MAKBOUL
Professeur à l'université Hassan II
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques,
Et sociales Ain Sebâa

Karim SABRI
Professeur à l'université Hassan II
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques,
Et sociales Ain Sebâa

Initiation à la Macroéconomie

- Fondamentaux, exercices et corrigé -

Chapitre 3. Structure du système marocain de comptabilité nationale.

- Les secteurs institutionnels et les branches d'activités (branches et secteurs).
- Les opérations (sur biens et services, de répartition, financières).
- Les comptes des secteurs institutionnels (présentation et interprétation des comptes articulés, séquences articulées des comptes).
- TES, TOF et TEE.

Chapitre 4. Consolidation des comptes sectoriels et élaboration des agrégats économiques de la nation.

- Les comptes consolidés,
- Les agrégats de la comptabilité nationale,
- Les principaux ratios de la comptabilité nationale.

Chapitre 5. Les tableaux synthétiques de la comptabilité nationale.

- **Le tableau entrées sorties (TES)** : distingue les branches et les secteurs. La valeur ajoutée par branche est estimée dans le TES.
- **Le tableau des opérations financières (TOF)** : réunit l'ensemble des statistiques financières relatives aux secteurs institutionnels (SI) et permet d'analyser les aspects financiers de l'économie.
- **Le tableau économique d'ensemble (TEE)** : donne une présentation simultanée des comptes de flux, des secteurs institutionnels et des comptes d'opérations.
- Il décrit les transferts monétaires ou en nature entre les agents, regroupés en six secteurs institutionnels.
- **Conclusion générale.**

INTRODUCTION GENERALE.

INTRODUCTION GENERALE.

- Un système nous donne une ***vision de ce qui se passe dans une économie*** : c'est le système de comptabilité nationale.
- La comptabilité nationale est une ***représentation globale, détaillée et chiffrée de l'économie nationale*** dans un cadre comptable.

Définition de la CN.

- Selon **B. Brunhes** :

*« La comptabilité nationale est une **présentation synthétique, suivant un cadre comptable rigoureux**, de l'ensemble des informations chiffrées relatives à l'activité économique de la nation, fournissant une **description des phénomènes fondamentaux** de :*

- *la production,*
- *de la distribution,*
- *de la répartition,*
- *et de l'accumulation des richesses ».*

Définition de la CN.

- *« La comptabilité nationale est une représentation schématique et quantifiée de l'activité économique d'un pays.*
- *...Elle consiste en une mesure des flux monétaires représentatifs de l'économie d'un pays pendant une période donnée, en principe, une année.*
- *...Elle prend en compte de nombreux indicateurs macroéconomiques, dont le plus important est le PIB, ...dans un pays donné au cours d'une année. »*

Définition de la CN.

- La comptabilité nationale prend en compte de **nombreuses informations**, contenues dans les documents comptables des **entreprises** d'une part, mais aussi dans les rapports des **institutions administratives**.
- La comptabilité nationale classe ainsi les différents **agents économiques en catégories**, les secteurs institutionnels, afin de recenser au mieux les différentes informations relatives à l'économie.

Objectifs de la CN.

- La comptabilité nationale a deux vocations principales :
 - **Modéliser et étudier** l'activité économique d'un pays donné pendant une durée précise (la plupart du temps un an) d'une part,
 - Et **prévoir l'évolution** d'une conjoncture d'autre part.

Bref historique de la comptabilité nationale.

- **Les précurseurs**
- **Recensement** des populations et des richesses pour des raisons fiscales.
- **Relevés de prix** et de statistiques sur le commerce ou la production de certains biens ayant une importance stratégique.
- **1660 : Premiers travaux** pouvant réellement être considérés comme des précurseurs de la comptabilité nationale. On a :

Les précurseurs.

- 1665: **William Petty** réalisa les **premières estimations du revenu national** et de la richesse de l'Angleterre, (GB)
- 1696: **Gregory King** réalisa **un système intégré de statistiques** qui peut être considéré comme un ancêtre de la comptabilité nationale, (GB)
- **Vauban** a réalisé des études visant la **mesure du revenu national**, (F)
- 1758: Grand précurseur **François Quesnay** (F) et son **Tableau Economique** = comptes nationaux.

La naissance de la comptabilité nationale.

- Dans les années 1930 et 1940, les travaux de **Colin Clark** et de **Simon Kuznets** ont amélioré considérablement la **mesure du revenu national**.
- 1936 : **crise** du chômage, menace des démocraties, échec de la main invisible...
- **John Maynard Keynes** critique la théorie économique classique et met en évidence la responsabilité de l'Etat qui, par sa **politique budgétaire**, pouvait ramener le pays au **plein emploi**.

La naissance de la comptabilité nationale.

- 1936: *Wassily Leontief* qui fut à l'origine des **tableaux entrées-sorties TES** qui jouent un rôle important en comptabilité nationale.
- La **fin de la seconde guerre mondiale** se développent véritablement les **premiers systèmes de comptes nationaux** avec la réunion de **3 conditions**:
 - **Volonté politique** pour dominer la vie économique,
 - **Théorie économique** dominante,
 - **Appareils statistiques** performants.

La naissance de la comptabilité nationale.

- 1941: *Richard Stone et James Meade* proposent dans un **Livre Blanc**, un système articulé de comptes,
- Le fondement de ce **Livre Blanc** est de **relier le revenu à la consommation**. Ainsi, ses objets sont triples :
 1. **Instrument de mesure et d'analyse** du passé pour connaître les ressources,
 2. **Données** pour alimenter les **modèles empiriques de projections**,
 3. **Données** pour alimenter les **modèles théoriques** afin de les **(in)valider**.

La naissance de la comptabilité nationale.

- 1941: **Jan Tinbergen** réalise le **premier système** pour les **Pays-Bas**. En **France**, **A. Vincent** les **premiers travaux théoriques** et les **premiers comptes**,
- 1950 : **ONU** a adopté un **système** pour servir de base aux comptes de **tous les pays**.
(non adopté partout).

La naissance de la comptabilité nationale.

- Trois grandes écoles de comptes à la sortie des années 50 :
 1. ***Ecole anglo-saxonne***, d'inspiration **libérale** qui se contentait de ***comptes légers***,
 2. ***Ecole soviétique*** : un **système** de comptes très **lourd** adapté à son type très particulier de ***planification centralisée***,
 3. ***Ecole française*** qui, pour répondre aux besoins de la planification, avait créé un **système original, intermédiaire** entre le système anglo-saxon et le système soviétique.

La naissance de la comptabilité nationale.

- 1970 : l'**ONU** publie le document méthodologique du **Système de Comptabilité Nationale (SCN)**,
 - 1979 : **Système Européen des Comptes (SEC)** dérivé du SCN.
- ➔ **SCN et SEC** sont une **synthèse** des systèmes **anglo-saxons et français**.

La normalisation internationale.

- **Au niveau européen**, l'instauration en **1989** d'une nouvelle ressource propre pour la Commission Européenne : ***la quatrième ressource***, (à côté des ***droits de douanes, ressources d'origine agricole, TVA*** et avec la CN le **PNB est remplacé par le RNB**).
- La contribution des Etats membres à cette quatrième ressource était basée sur le produit national brut (PNB), important agrégat de comptabilité nationale.
- Suite à une directive du Conseil Européen Un ***comité « PNB »*** a été constitué de représentants de l'ensemble des Etats membres.

La normalisation internationale.

- Au niveau mondial, la publication du *Systeme de Comptabilité Nationale* des Nations-Unies NU de 1993 (SCN 1993) : **véritable harmonisation.**
- SCN est sous la responsabilité du **FMI**, de l'**Eurostat**, de l'**OCDE** (Organisation de coopération et de développement économiques), de la **BM** et des **NU**.
- ➔ Manuel révisé (**André Vanoli et Peter Hill**)
- 1995 : Système européen des comptes **SEC** a **adopté le SCN des NU**,
- 1996 : **SEC** est devenu une **obligation** aux pays membres de l'UE.
- ➔ Le comité **PNB** devint le comité **RNB**.

Le champ de la comptabilité nationale : l'activité économique.

1. Les richesses créées par l'Homme,
2. Les activités productives,
3. La définition de la production,
4. La référence au marché,
5. La référence au travail,
6. Les ressources naturelles.

Le champ de la comptabilité nationale : l'activité économique.

1. Les richesses créées par l'Homme.

- La CN s'intéresse avant tout à la **création de richesses par l'Homme**, à leur **répartition** et à leur **utilisation**. (le marché)
- Le niveau ultime de l'agrégation des richesses produites à l'occasion des opérations de production est le **produit intérieur brut (PIB)**,
→ La **CN ne tient pas compte d'une multitude d'activités** qu'elle considère, malgré leur utilité **sociale** incontestable, comme ne relevant pas du champ de l'économie.

2- Les activités productives.

- La délimitation des **activités productives** a toujours été un sujet difficile qui a suscité de manière récurrente des **controverses** parmi les économistes.
- Au **XVII^e siècle**, par exemple, **l'agriculture** était considérée par de nombreux économistes comme la **seule activité** productive. A l'inverse, **les services** sont restés longtemps considérés comme **improductifs**.
- **L'emploi de personnel domestique** par des particuliers était considéré par les économistes comme l'exemple type de **travail improductif**.
- Aujourd'hui, cette activité est intégrée dans les comptes nationaux.

3- La définition de la production.

- Pour les besoins de la comptabilité nationale, nous pouvons considérer que les activités productives sont celles qui satisfont à trois critères :
 - Elles reposent sur **le travail de l'Homme**,
 - Elles représentent une **utilité pour la collectivité** considérée dans son ensemble,
 - Elles peuvent être **évaluées sur une base monétaire.**

La définition de la production.

- Le Système de comptabilité nationale des Nations-Unies (SCN 1993) définit le domaine de la production (c'est-à-dire celui des activités productives) de la manière suivante :

« La production peut être définie comme une activité exercée sous le contrôle et la responsabilité d'une unité institutionnelle, qui met en œuvre des entrées (travail, capital, biens et services) dans le but de produire des biens ou services.

Il doit exister une unité institutionnelle qui assume la responsabilité du processus et qui est propriétaire des biens produits, ou qui a droit à être payée ou rémunérée d'une façon ou d'une autre pour les services fournis.

Un processus purement naturel, sans intervention ni contrôle humain, ne constitue pas une production au sens économique. C'est ainsi que l'accroissement incontrôlé des stocks de poisson dans les eaux internationales ne constitue pas une production, au contraire de la pisciculture. »

4- La référence au marché.

- Le système de CN des Nations-Unies est bien obligé d'utiliser **la notion de prix** comme référence lorsqu'il aborde les questions de valorisation.
- La CN est avant tout une comptabilité et, comme la comptabilité privée, elle **repose sur des évaluations en termes monétaires**, ce qui limite de ce fait son champ aux activités créatrices de richesses considérées par la société comme **mesurables en termes monétaires**.
- La CN se limite à **l'activité économique** qu'elle définit par rapport à **l'usage de la monnaie** et
➔ **Exclut** de son champ tout ce qui peut avoir une importance **sociale** considérable mais que la société refuse de réduire à de la monnaie. (poignées de mains, sourire d'un bébé...)

5- La référence au travail.

- Le travail est la **base de toute activité économique**, l'introduire dans la définition du champ de la CN **permet d'exclure** des activités productives,
 - ❑ d'une part toute **création de richesse qui ne peut être attribuée à l'Homme** (produits de la mer),
 - ❑ d'autre part l'ensemble des **opérations financières** (prêt).
- Le point de vue de la CN est celui de la **macroéconomie**, la richesse doit correspondre à une **utilité générale sociale pour la société** (vol, vente de drogue, prostitution...).

6- Les ressources naturelles.

- La CN s'intéresse avant tout à la création de richesses par l'Homme, elle ne tient compte des ressources naturelles (RN) **que lorsque celles-ci sont la propriété d'agents économiques et qu'elles ont un prix.**
- Les RN apparaissent alors par leur **valeur de marché** dans les **comptes de patrimoine** et dans les comptes qui permettent de passer du patrimoine de début de période à celui de fin.
- **Mais le PIB, ne tient pas compte de la dégradation des RN** car il n'y a **pas réellement d'échange librement consenti.**
- Attribuer un prix à une destruction de richesses naturelles revient à donner le droit à certains de détruire des ressources en échange d'un paiement.

L'évolution de la comptabilité nationale marocaine CNM.

- Le système de **classement actuel** au Maroc est le SCN en vigueur **depuis 1993**. Mais les travaux de comptabilité nationale ont réellement commencé au **début des années soixante** (les bases du système national d'information statistique).
- Jusqu'en **1998**, les **données** de CN diffusées au Maroc étaient de **base 1980** en conformité avec le système international de **1968**.
- En **1989**, le changement de cette base, pour prendre en compte les différentes réformes engagées par le Royaume depuis 1983, suite au **PAS**.

L'évolution de la comptabilité nationale marocaine (CNM).

- **1998** : une **réforme approfondie** de la CN a été décidée. Elle consiste à mettre en place le Système de Comptabilité Nationale des Nations-Unies **SCN 1993** selon la **nouvelle base 1998**.
- Les comptables nationaux ont élaboré annuellement un ensemble complet de comptes et de tableaux de synthèse relatifs à différentes opérations économiques réalisées au terme de chaque exercice.
- Ex : **TES, la matrice de comptabilité sociale ...**

Chapitre 1 : Les opérations des agents économiques.

Chapitre 1 : Les opérations des agents économiques.

Section 1. Les grandes catégories d'agents économiques.

Section 2. Les opérations des agents économiques.

Section 3. La représentation des opérations par le circuit économique.

Section 4. L'interprétation de l'équilibre Emplois-Ressources.

Chapitre 1 : Les opérations des agents économiques.

Section 1 : Les grandes catégories d'agents économiques.

- Un **agent économique**, ou unité institutionnelle en CN, est un **centre de décision** économique indépendant (un ménage, une entreprise, une banque, une administration).
- En CN, les **unités institutionnelles** qui ont un **comportement économique** (ou fonction économique) semblables sont regroupés en **secteurs institutionnels** comme suit :

Section 1 : Les grandes catégories d'agents économiques.

Les secteurs institutionnels et leur fonction en comptabilité nationale :

Secteur institutionnel	Fonction principale
Sociétés financières	Produire des services financiers
Sociétés non financières	Produire des biens et services marchands non financiers
Institutions sans but lucratif au service des ménages	Produire des services non marchands à partir de contributions volontaires des ménages
Administrations publiques	Produire des services non marchands à partir de contributions obligatoires

Section 2 : Les opérations des agents économiques.

- Les agents économiques entretiennent entre eux des **opérations économiques** que l'on peut repérer par des **flux économiques**.
- Un **flux économique** est la **variation d'une quantité de biens et services** (flux réels) ou de **monnaie** (flux monétaires) enregistrés entre deux dates.
- Il désigne une grandeur économique en mouvement, **d'un agent économique vers un autre**.
- Les opérations des agents économiques sont classées comme suit :

❑ **Les opérations sur biens et services** : Elles indiquent la permanence et la destination des biens et services.

➤ **Sources des biens et services** : la production nationale et les importations. **P + M**

➤ **Leur utilisation** : consommation , investissement et exportation. **C + I + X**

➔ **Les agents** se répartissent entre **offre** et **demande** selon qu'ils souhaitent acquérir ou proposer un bien ou un service.

❑ **Les opérations de répartition :**

Elles concernent la répartition, des revenus créés, entre les différents agents.

Exemple : **répartition de la VA.**

Cette répartition des revenus prend différentes formes :

- Rémunération du travail,
- Dividendes,
- Les loyers et les intérêts...

❑ **Les opérations financières :**

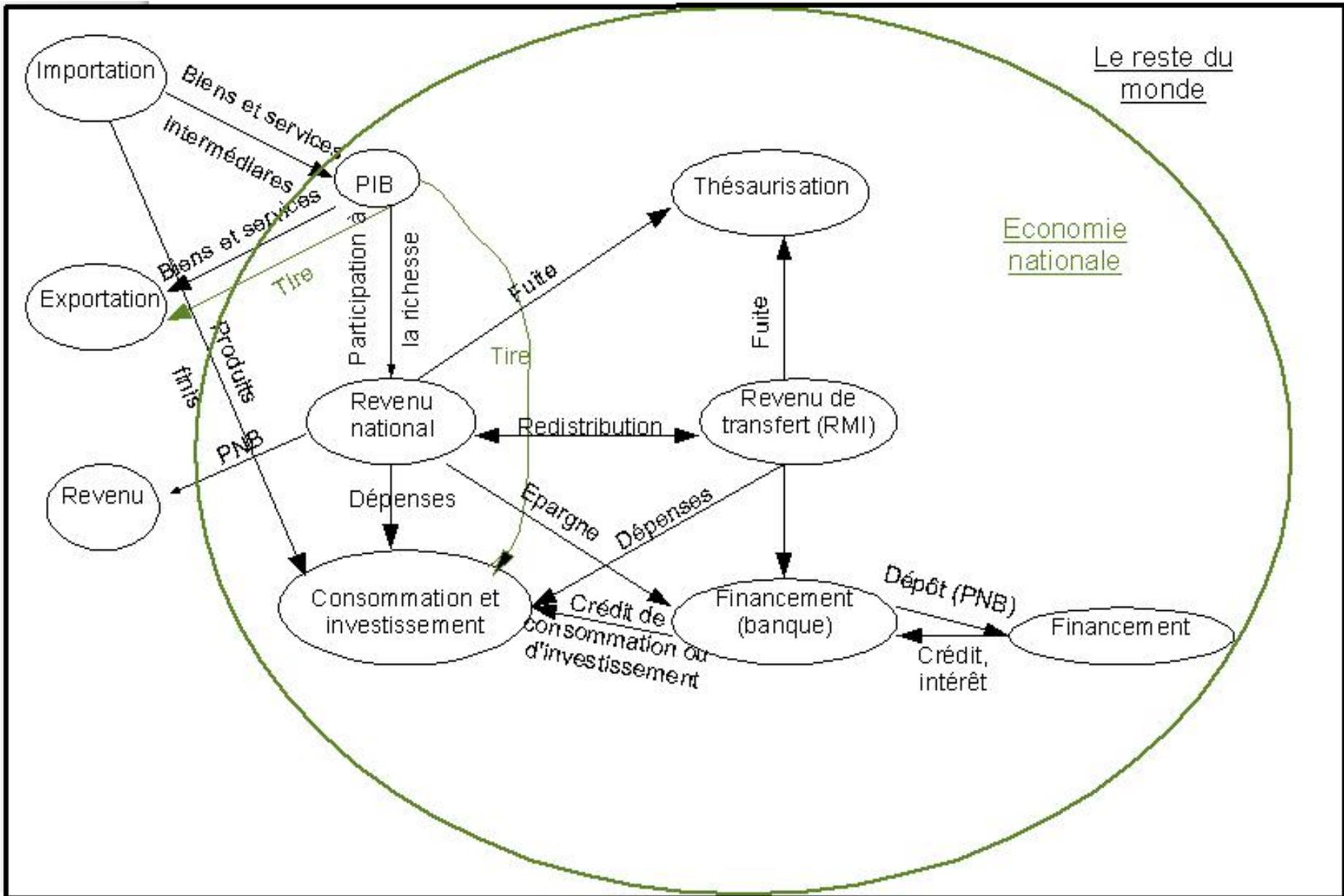
- Elles recouvrent l'ensemble des **relations entre agents à capacité de financement et agents à besoin de financement.**
- Elles portent sur les **créances et les dettes entre agents**, et montrent comment les agents à besoin de financement ont couvert ce besoin et, symétriquement, comment les agents à capacité de financement ont employé cet excédent.

❑ **Les opérations avec l'extérieur :**

- Elles indiquent l'ensemble des **flux économiques entre les agents résidents sur le territoire économique et les agents non résidents** appartenant au reste du monde.
- On distingue ainsi :
 - ✓ **Les échanges de biens et services,**
 - ✓ **Les transferts de revenus et**
 - ✓ **Les mouvements de capitaux.**

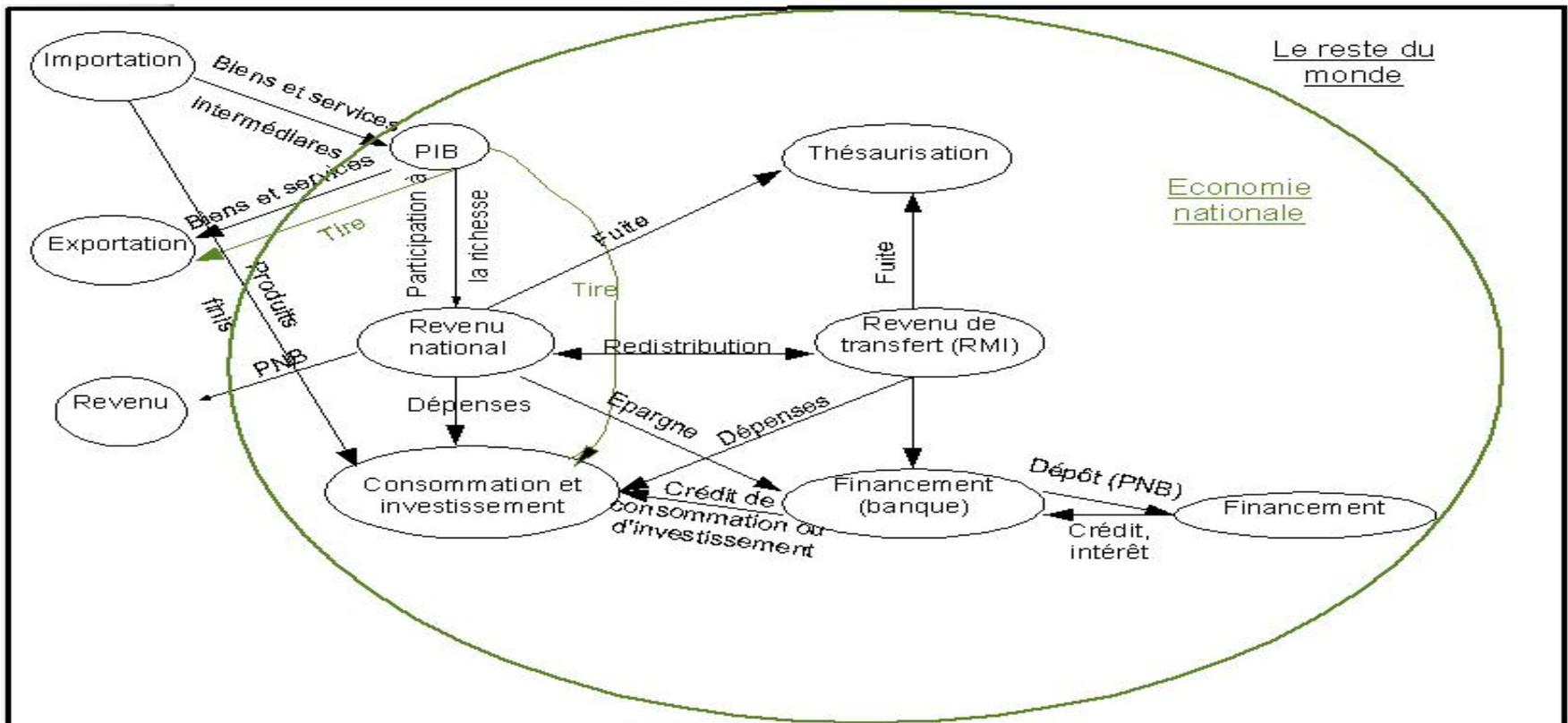
Section 3 : La représentation des opérations par le circuit économique.

- Le repérage des **flux économiques** permet de mettre en évidence un **circuit économique**.
- Il s'agit d'une **représentation simplifiée de l'activité économique**, faisant apparaître la **circulation des biens et de la monnaie** entre les agents.
- Le circuit économique en **économie ouverte** :

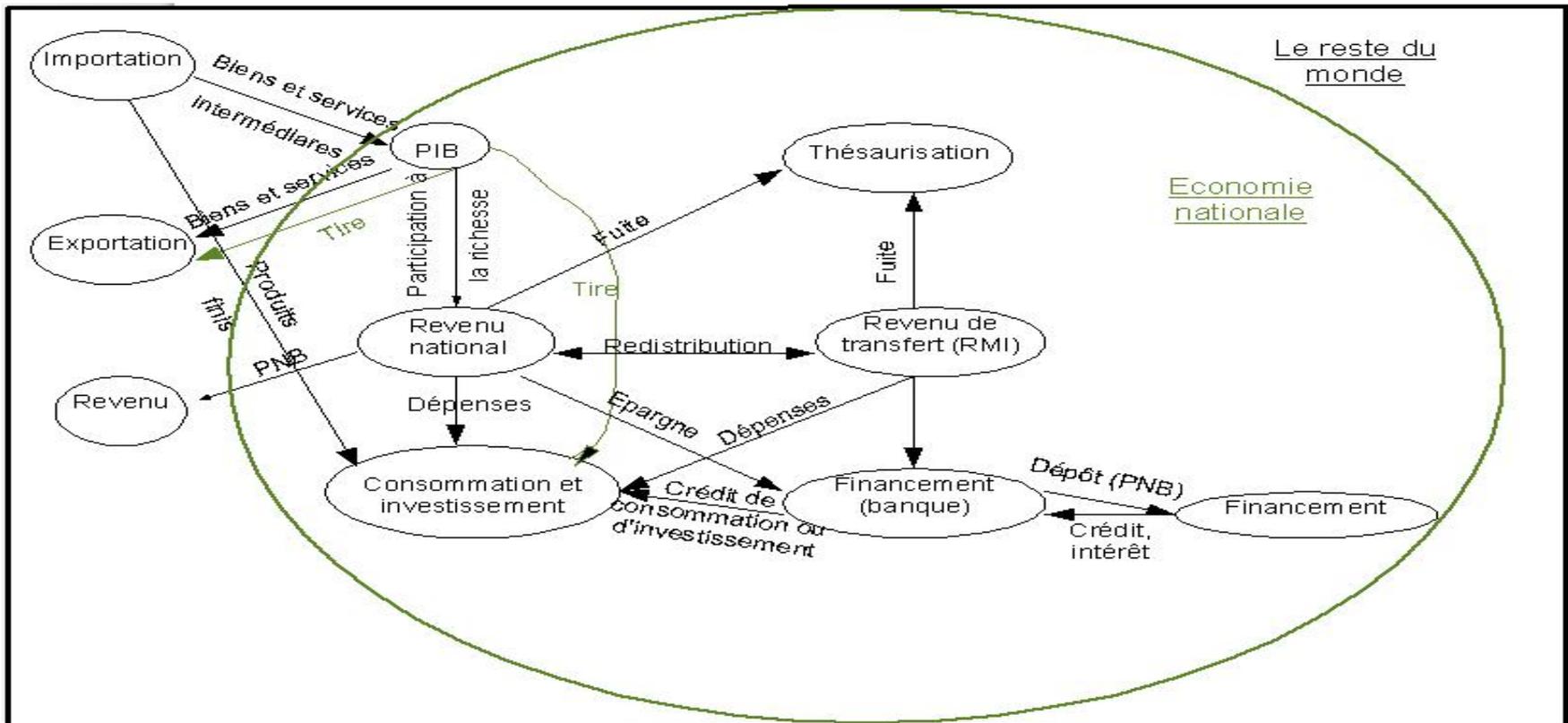


Commentaires du schéma.

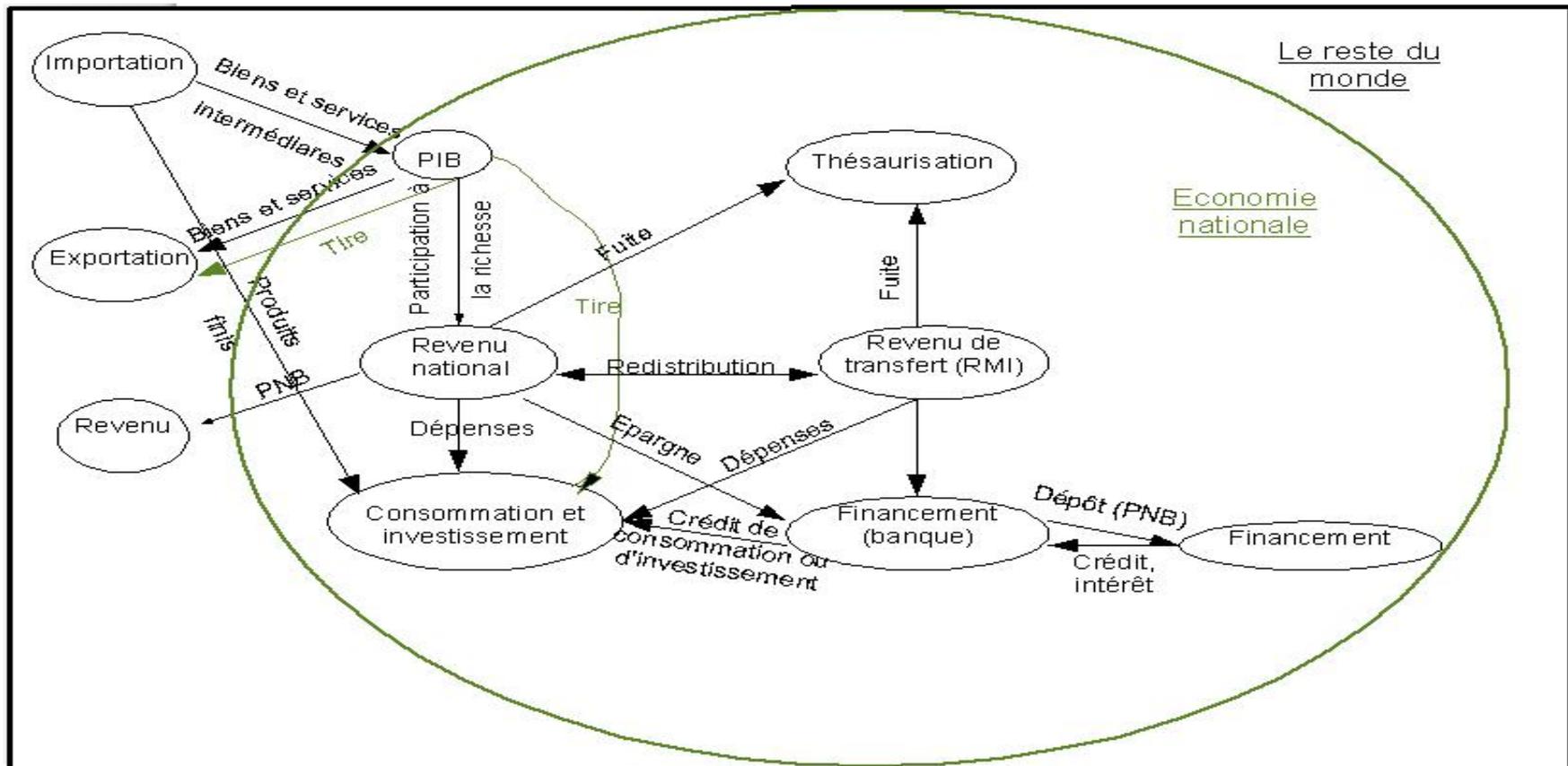
- Le **point de départ** de ce circuit est le **PIB** (production nationale qui constitue l'ensemble des **richesses créées sur le territoire national** quelque soit la nationalité du créateur), cette richesse constitue une valeur ajoutée.
- Le **revenu national** constitue la **contrepartie de la participation à la création de la richesse**.
- On distingue quatre catégories de revenus :



- Le revenu du travail, le revenu de l'administration (impôts), le revenu des capitaux, et le revenu de l'entreprise (profit).



- Le revenu est destiné à être dépensé $D = C + I$.
- La partie non consommée du revenu est destinés aux systèmes de financements (épargnes : S). $R = C + I + S = D + S$.
- La partie non épargnée et non dépensée peut être thésaurisée.



- La production nationale n'est pas forcément destinée à la demande intérieure car une partie peut être exportée.
- Tous les produits demandés au niveau national ne sont pas forcément issus du territoire national.

- Le financement et le revenu peuvent être également issus du reste du monde.
- Il existe **2 moteurs de la croissance économique**:
 - 1. Evolution du taux de croissance du PIB** : il s'agit de la **demande intérieure** (consommation, investissements).
 - 2. Et le commerce extérieur (différence des exportations et des importations** : balance commerciale).

Trois cas de figure peuvent se présenter pour cette balance commerciale :

- ❖ Si les exportations sont supérieures aux importations : il y a **excédent** du commerce extérieur. (**$X > M$: Excédent de la B. Com**)
- ❖ Si les exportations sont inférieures aux importations : il y a **déficit** du commerce extérieur. (**$X < M$: Déficit de la B. Com**)
- ❖ Si les exportations sont égales aux importations : il y a **équilibre** du commerce extérieur. (**$X = M$: Equilibre de la B. Com**)

Section 4 : L'interprétation de l'équilibre Emplois-Ressources.

- En considérant le cas d'un bien, les quantités disponibles (Ressources) sur le marché ne peuvent provenir que de la production (P) et des importations (M).
- Si l'on s'attache aux utilisations possibles (Emplois) de ce produit, on distingue :
 1. La consommation (C) quelle résulte des *entreprises, des ménages ou des administrations*.
 2. L'investissement (I) dans la mesure où le produit peut être un *bien durable*, acquis pour être utilisé pendant plus d'un an dans le cadre d'une *activité de production*.

L'équilibre Emplois-Ressources :

3. **L'exportation (X)** qui correspond à une consommation ou à un investissement de la part d'agents du *reste du monde*.

4. **La variation des stocks (Var Stock)** dans la mesure où le produit ne peut pas être totalement *écoulé sur le marché* et se retrouver dans les stocks des producteurs et des distributeurs.

→ Au total, l'égalité Emplois-Ressources donne :

$$\mathbf{P + M = C + I + X + Var Stock.}$$

- Il s'agit d'une égalité fondamentale, au niveau macro-économique qui traduit l'égalité entre l'offre et la demande globales de biens et services sur l'ensemble des marchés.

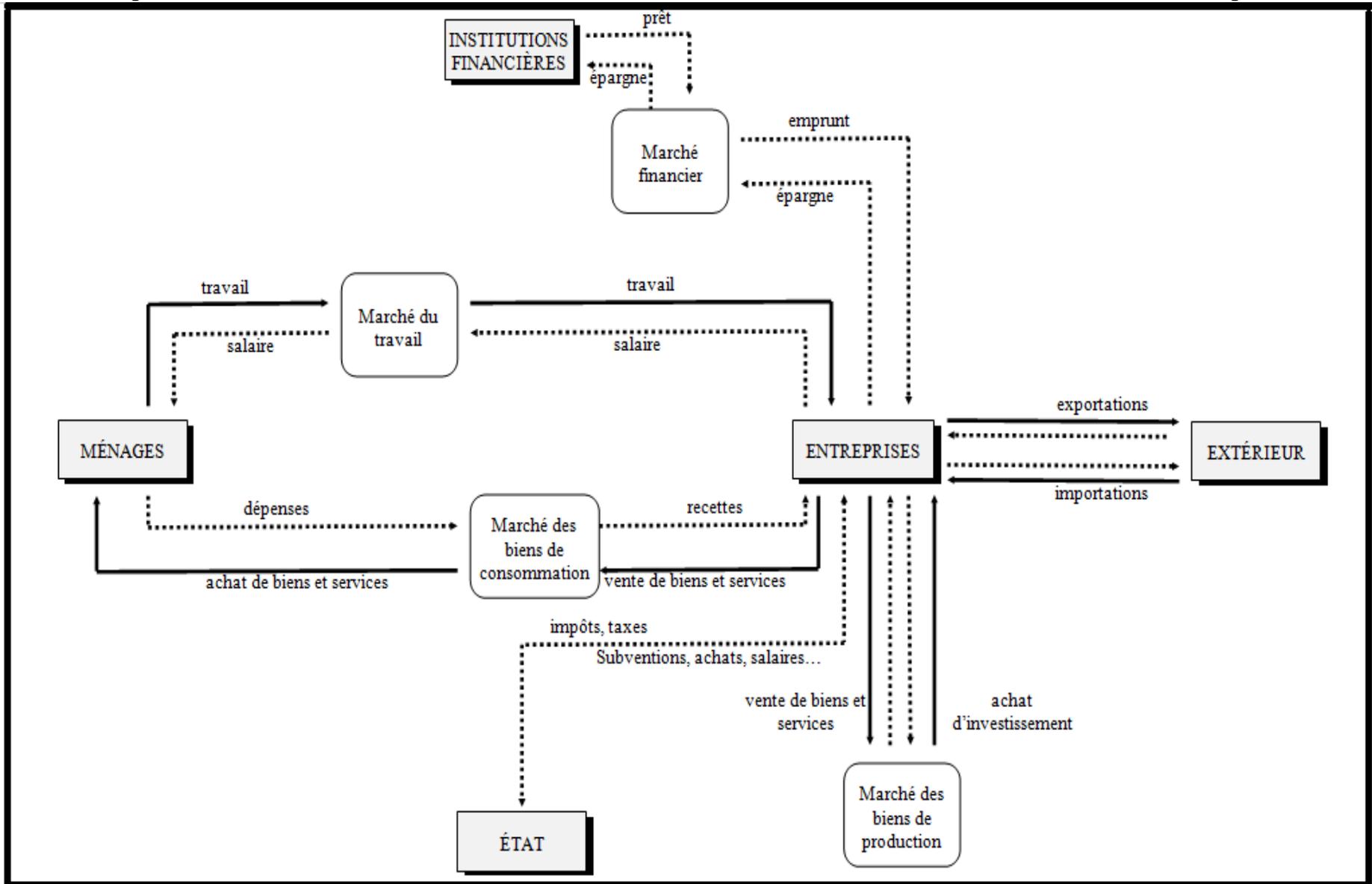
L'équilibre Emplois-Ressources :

Ressources (Offre)	Emplois (Demande)
P. Production	C. Consommation
M. Importation	I. Investissement
	X. Exportation
	Var Stock. Variation de stocks

L'équilibre Emplois-Ressources :

Emplois (Demande)	Ressources (Offre)
C. Consommation	P. Production
I. Investissement	M. Importation
X. Exportation	
Var Stock. Variation de stocks	

L'équilibre sur les marchés dans le circuit économique.



Commentaires du schéma.

- Le **circuit économique** permet de **décrire l'activité économique** dans son ensemble. Il met en évidence **l'interdépendance entre les agents économiques**. En règle générale, les **flux sont équilibrés**.
- **L'équilibre Emplois-Ressources** des agents économiques est un équilibre entre la **demande globale et l'offre globale** sur le marché des biens et services : **Offre globale = Demande globale**
 1. **Offre globale = Production nationale + Importations.**
 2. **Production Nationale = Offre globale – Importations.**
 3. **Demande globale = Consommation + Investissement + Exportations**
OU Offre globale = Consommation + Investissement + Exportations
- On peut en déduire une nouvelle égalité : (de 2 et 3)
- **Production Nationale = Offre globale – Importations. (2)**
- **Offre Global = demande globale et Demande globale = (3)**
 → (2) Production Nationale = Offre globale – Importations =
 Consommation + Investissement + (Exportations – Importations).
- Ou encore :
 → Production Nationale = Dépense interne + Solde externe.

Commentaires du schéma.

- Lorsqu'on **compare la production nationale et la dépense interne**, trois cas de figure peuvent se présenter :
 1. Tout d'abord, lorsque la **dépense interne est égale à la production nationale**, les échanges extérieurs sont en **équilibre**.
 2. Ensuite, si la **dépense interne est supérieure à la production nationale**, cela signifie que l'économie nationale a du s'approvisionner à l'extérieur pour compenser l'insuffisance de la production interne. Il en résulte **un solde négatif** des échanges extérieurs.
 3. Enfin, si la **dépense interne est inférieure à la production nationale**, l'économie dégage un excédent de production qu'elle peut consacrer à l'exportation. Il en résulte **un solde positif** des échanges extérieurs.

Commentaires du schéma.

Production nationale $PN =$
Dépense Interne (DI) + Solde Externe (SE)

- **Cas 1: $DI = PN$**

Exemple : $PN = DI + SE \rightarrow 4 = 4 + ?$

$(X - M = 0)$ échanges externes en équilibre.

- **Cas 2: $DI > PN$**

Exemple : $PN = DI + SE \rightarrow 4 = 6 + ?$

$(X - M = -2)$ $X < M \rightarrow$ Solde négatif des échanges externes.

- **Cas 3 : $DI < PN$**

Exemple : $PN = DI + SE \rightarrow 6 = 4 + ?$

$(X - M = 2)$ $X > M \rightarrow$ Solde positif des échanges externes.

Chapitre 2 : Le circuit économique et la comptabilité nationale.

Chapitre 2 : Le circuit économique et la comptabilité nationale.

- Le circuit économique simplifié (entreprises et ménages),
- Le circuit économique développé (administrations publiques, sociétés financières),
- L'équilibre du circuit économique (économie ouverte ou fermée),
- L'utilité de la comptabilité nationale,
- L'enregistrement des opérations.

Chapitre 2 : Le circuit économique et la CN.

Section 1 : Le circuit économique simplifié

I - Les entreprises

- 1 -La variété des entreprises
- 2 -La fonction et les ressources des entreprises

II - Les ménages

- 1 -Les fonctions des ménages
- 2 -Les ressources des ménages

Chapitre 2 : Le circuit économique et la CN.

Section 1 : Le circuit économique simplifié.

- Sur ce circuit apparaissent **des marchés**.
 - Un marché est le lieu de confrontation de **l'offre et de la demande**.
- 1. Marché des biens de consommation (et service) :** les entreprises vendent les biens de consommation (et services) aux **ménages** et à **d'autres entreprises**, elles constituent **l'offre**.
 - 2. Marché des biens de production** (équipements et bâtiments), ce sont essentiellement les entreprises qui achètent ces biens qui constituent des **investissements** matériels.
- Les intervenants dans ce circuit économique sont :
I- Les entreprises et II - Les ménages.

Section 1 : Le circuit économique simplifié

I - Les entreprises.

1 - La variété des entreprises :

- Les entreprises diffèrent selon leur statut juridique : entreprises de **capitaux**, entreprises de **personnes**. (cours de E.O.E ou Management I).
- En CN, on sépare les entreprises qui **produisent des biens et services** en deux catégories :
 - ❑ **Les sociétés non financières.**
 - ❑ **Les entreprises individuelles** qui sont intégrées dans les ménages (confusion de leurs patrimoines).

I - Les entreprises.

2 - La fonction et les ressources des entreprises :

- **Fonction principale** : produire des biens et des services qui sont vendus sur un marché.(CN : production marchande → Prix > 50% des coûts).
 - **En CN**, on s'intéresse à la richesse créée par les entreprises pendant une année : c'est la **valeur ajoutée VA**.
 - Cette valeur ajoutée à laquelle on rajoute les impôts à la production et on soustrait les subventions constitue **le produit intérieur brut (PIB) marchand**.
- **PIB Marchand = $\sum VA + \text{Impôts P} - \text{Subventions}$.**

II -Les ménages.

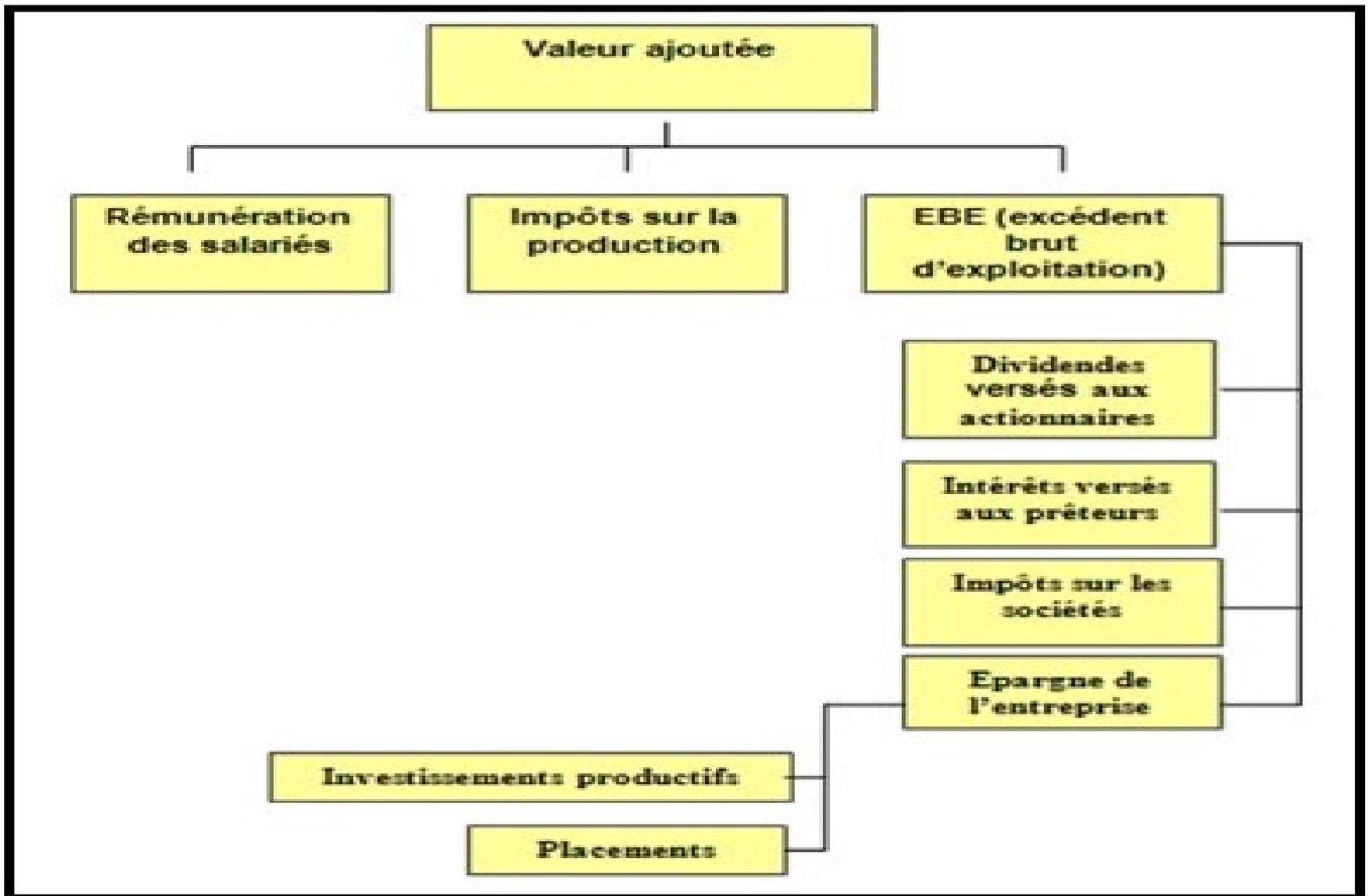
- Le ménage est un ensemble de personnes vivant ensemble dans un **logement séparé ou indépendant**.
- Un ménage peut être **monoparental**.
- Un ménage ne comprend pas uniquement des membres d'une même famille. (**asile, caserne**)
- On va voir :
 1. Les fonctions des ménages,
 2. Les ressources des ménages.

1 - Les fonctions des ménages.

- **Fonction principale : consommer** pour satisfaire des besoins individuels (produits alimentaires, biens durables, services de loisir...).
 - Pour les comptes nationaux, on va parler de **la consommation finale**.
 - Toujours pour eux, les ménages **produisent** également, c'est une **production pour emploi final**.
- ➔ **Fonction principale : consommation finale et production pour emploi final.**

2 - Les ressources des ménages.

- La participation à l'activité productive donne lieu à la distribution de revenus appelés **revenus primaires** :
 1. **Les revenus du travail** des salariés.
 2. **Les revenus du capital ou de la propriété**, qui rémunèrent un apport de patrimoine.
 3. **Les revenus mixtes** qui rémunèrent, pour l'entrepreneur individuel, à la fois le travail et le capital fourni, sans qu'il soit vraiment possible de dissocier les deux parts et les EBE excédents bruts d'exploitation des sociétés.
- (**EBE** = VA - charges de personnel - impôts et taxes). Ce sont les **profits** des entreprises selon la CN.



2 - Les ressources des ménages.

- De ce **revenu primaire**, il convient de déduire les impôts et cotisations sociales appelés **prélèvements obligatoires**.
 - Les ménages perçoivent des prestations sociales. Apparaît donc ici une troisième catégorie de revenus dont l'origine ne provient ni du travail, ni du capital : **les revenus de transfert ou sociaux**.
- ➔ Il s'agit des revenus attribués aux agents en vue de **prendre en charge certains risques déterminés, sans contrepartie équivalente et simultanée**.
- **En espèce** : pension de retraite ou
 - **En nature** : soins de santé.

Section 2 : Le circuit économique développé.

I - Les administrations publiques AP.

- 1 - La production des AP.
- 2 - Les opérations de redistribution.

II - Les sociétés financières (et IPSBL).

Section 2 : Le circuit économique développé.

I - Les administrations publiques AP.

- **L'Etat** est une composante des administrations publiques qui comprennent également toutes **les administrations locales** (régions, provinces, communes...) et **les administrations de sécurité sociale**.
- L'Etat joue un rôle déterminant car il fixe les **règles de fonctionnement de toutes les autres administrations publiques**.
- Les administrations publiques recrutent leur personnel sur le **marché du travail**. Elles investissent et, pour se faire, elles achètent des **biens de production**, elles achètent des biens de consommation et des services sur le **marché de biens et services**.
- Enfin, elles se financent en faisant appel au **marché des capitaux**.

1 - La production des AP.

- Les administrations réalisent une **production non marchande**, qui ne fait pas l'objet d'échanges sur un marché.
- Cette production est fournie à d'autres unités institutionnelles soit **gratuitement**, soit à un **prix qui ne couvre pas la moitié des coûts** de production.
- Ces services ne sont **pas vendus** sur un marché car ils sont :
 - ❖ **Indivisibles** (défense, police, éclairage public...)
 - ❖ Ou ils **provoquent des externalités positives** (éducation, santé).
 - ❖ Absence **d'exclusion par les prix**.

1 - La production des AP.

- Tous ces **services** sont évalués à **leurs coûts de production** (rémunération des agents, consommations de biens et services, impôts sur la production, amortissement du matériel et des bâtiments...).
 - En CN, ces services sont considérés être:
 - ❖ **Consommés par les ménages** s'ils sont **individualisables** (on sait qui a consommé quoi : éducation, santé)
 - ❖ **Consommés par les administrations** s'ils sont **collectifs** (police, défense).
 - ➔ Toute cette production constitue : **Le produit intérieur brut non marchand. (PIB nm).**
- Donc ➔ PIB = PIB Marchand + PIB nm.**

2 - Les opérations de redistribution.

- Les AP versent des **prestations sociales**. L'essentiel de ces prestations de protection sociale couvre :
 1. **Les risques de santé** (maladie, invalidité, accidents du travail),
 2. **Les risques de maternité** famille (allocations familiales),
 3. **Les risques de vieillesse** (retraite),
 4. **Les risques d'emploi** (chômage ou préretraite).
- Les **ressources** des AP sont les **prélèvements obligatoires** (taxes et impôts).

II - Les sociétés financières.

- Elles incluent les **banques et autres institutions financières.**
 - Ces sociétés aident les autres acteurs économiques à **financer leurs projets.**
 - Elles proposent aux **ménages (et à quelques entreprises) des conditions de placement de leur épargne (OPCVM)** adaptées à leurs besoins de liquidité et de sécurité.
 - Les **institutions d'assurance** sont classées dans ce secteur institutionnel car elles réalisent de plus en plus d'opérations sur le marché des capitaux comme le font les banques. (**banque assurance**)
- ➔ **Le secteur des IPSBL (institutions privées sans but lucratif)** qui fournit des services qui ne sont plus produits directement par les administrations publiques à ne pas négliger.

Secteurs institutionnels		Fonction principale	Ressource
Sociétés et quasi-sociétés non financières		Production des biens et services marchands non financiers	Produits de la vente
Institutions financières	Institutions de crédit OPCVM	Financer, c-à-d collecter, transformer et répartir les disponibilités financières	Fonds provenant des engagements contractés, intérêts
	Compagnies d'assurance et caisses de retraite	Assurer c-à-d transformer les risques individuels en risques collectifs	Primes contractuelles et cotisations volontaires
Administrations publiques		Services non marchands destinés à la collectivité et opérations de redistributions	Versements obligatoires des autres secteurs
IPSBL au service des ménages		Services non marchands destinés aux ménages particuliers	Contributions volontaires des ménages
-Consommateurs Ménages		Consommer	Rémunération des facteurs de production
-Producteurs		Produire des biens et services marchands	Produits de la vente
Reste du monde		Non caractérisé par une fonction et des ressources principales. Il regroupe les opérations entre les unités résidentes et les unités non résidentes	

Section 3 : L'équilibre du circuit économique.

- I - Economie fermée à deux secteurs (ménages et entreprises).
- II - Epargne des ménages et investissement des entreprises.
- III - Introduction de l'Etat.
- IV - Economie ouverte (Reste du monde).

Section 3 : L'équilibre du circuit économique.

- **L'équilibre comptable** reflète l'équilibre du circuit économique, c'est-à-dire **l'égalité entre les ressources et les emplois** d'une économie au cours d'une année.
- Cet équilibre constitue une **identité statistique qui est toujours vérifiée ex post**, c-à-d, après que les agrégats macroéconomiques ont été observés.
- Le circuit économique décrit **l'ensemble de toutes les opérations** qui s'établissent entre tous les acteurs de la vie économique.

Section 3 : L'équilibre du circuit économique.

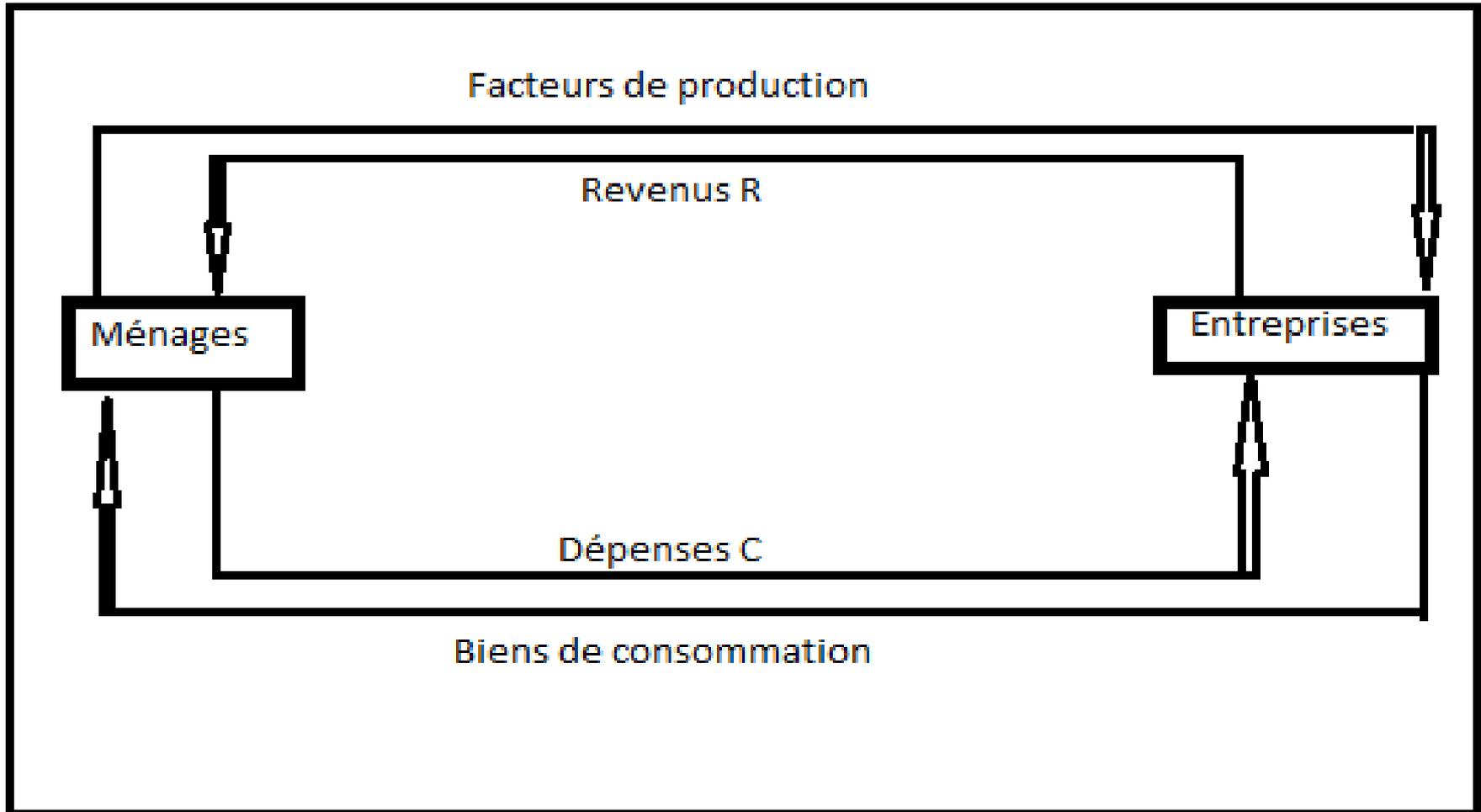
- L'équilibre du circuit économique exprime que tout ce qui a été produit sur le territoire économique et importé du reste du monde au cours d'une année, a été :
 1. Consommé, à titre de **consommation finale** des ménages et des administrations, **(C)**
 2. Consommé en achats de biens intermédiaires (**consommation intermédiaire**), **(C)**
 3. Investi en achats de biens d'équipement **(I)** (**formation de capital**), ou en constitution de stocks (**Var Stock**).
 4. Ou **Exporté** vers le reste du monde. **(X)**

$$P + M = C + I + X + \text{Var Stock.}$$

I - Economie fermée à deux secteurs : ménages et entreprises.

- Les entreprises (**SQSNF**) utilisent les facteurs de production fournis par les ménages pour **produire les biens de consommation destinés à la consommation finale des ménages.**
- Les **ménages** procurent aux entreprises un service productif sous la forme de **travail** et reçoivent en contrepartie, **un revenu** qui est **entièrement dépensé** pour acheter les biens de consommation.
- La figure 1 représente le circuit économique élémentaire :

I - Economie fermée à deux secteurs : ménages et entreprises.



I - Economie fermée à deux secteurs : ménages et entreprises.

- **Les flux physiques ou réels** sont caractéristiques des échanges permettant de **créer et d'acquérir le produit national Y**.
- **Les flux monétaires** représentent la **contrepartie monétaire de la production**, c'est-à-dire :
 1. **Les revenus monétaires distribués R**.
 2. **Les dépenses monétaires de consommation C**.
- Dans ces conditions, il y a identité entre le **produit Y**, le **revenu R** et la **dépense C**.

I - Economie fermée à deux secteurs.



- A partir du produit constitué de biens de consommation, on fait correspondre un flux monétaire de revenus (salaires, profits) qui alimente la dépense permettant de se procurer le produit.
- D'un point de vue comptable, **le produit national Y** coïncide avec **le PIB** (en économie fermée).
- **Les revenus distribués R** sont équivalents au **RNB Revenu national brut**, contrepartie de la production, déduction faite des consommations intermédiaires qui s'éliminent dans le processus de production.

II - Epargne des ménages et investissement des entreprises.

- Supposons qu'en plus des **biens de consommation** destinés aux ménages, les entreprises produisent également des **biens d'investissement** (biens d'équipement ou FBCF) servant à accroître leurs capacités de production.
- Pour **financer** leur **formation de capital**, les entreprises peuvent **emprunter** les fonds nécessaires sur le marché financier (**VMP** dont les intérêts et dividendes sont versés aux détenteurs de ces titres financiers (les ménages).)
- Les ménages vont pouvoir acheter des actions et des obligations grâce à **l'épargne** qu'ils auront constituée.

II - Epargne des ménages et investissement des entreprises.

- La **production** constitue l'**offre globale** (mesurée par le **PIB**, c'est-à-dire **Y**) dont les **emplois** sont destinés à satisfaire la demande globale, c'est-à-dire :
 1. Les **besoins de consommation (C)** des ménages
 2. Et les **besoins d'investissement (I)** des entreprises.
- On peut donc écrire la relation comptable d'équilibre entre l'offre et la demande globale en économie fermée comme suit :

$$Y = C + I$$

II - Epargne des ménages et investissement des entreprises.

- Le **revenu national R** est identique au **produit Y** et il se décompose en **revenus du travail** (salaires) et **revenus du capital** (profits : intérêts et dividendes) :

$$Y = R \quad 2$$

- Enfin, sur le plan de **l'utilisation du revenu**, les ménages affectent une partie de leur revenu **R** à la **consommation C** et l'autre partie, à **l'épargne S**. On obtient donc:

$$R = C + S \quad 3$$

II - Epargne des ménages et investissement des entreprises.

- Les relations 2 et 3 ($Y=R$ et $R=C+S$) permettent d'écrire:

$$Y = C + S \quad (4)$$

- En rapprochant les égalités 1 et 4, il s'ensuit que l'épargne S est nécessairement égale à l'investissement I . En effet, nous avons :

$$Y = C + I \quad (1)$$

$$Y = C + S \quad (4)$$

$$Y = C + S = C + I \quad \Rightarrow \quad S = I \quad (5)$$

- L'équilibre de l'offre et de la demande globale veut que l'épargne soit égale à l'investissement (relation 5).**

II - Epargne des ménages et investissement des entreprises.

- La relation d'équilibres ($S = I$) reste valable même si on lève un certain nombre d'hypothèses plus ou moins restrictives.
 1. Tout d'abord, on peut imaginer que **les entreprises** soient amenées à constituer des **stocks de produits finis** à la suite d'une **baisse de la consommation** des ménages et, par conséquent, d'une **hausse de l'épargne**.

Ce **surcroît d'épargne** aura pour contrepartie **une hausse de l'investissement** évaluée justement par **l'augmentation des stocks** : l'équilibre entre l'épargne et l'investissement est donc toujours vérifié.

II - Epargne des ménages et investissement des entreprises.

2. Dans le paragraphe précédent, on a supposé que le **financement de l'investissement** des entreprises se réalise uniquement sur le **marché financier**.

Or, on peut considérer qu'à côté de ce mode de **financement direct** (actions, obligations, VMP...), les entreprises pouvaient :

- **S'autofinancer** les entreprises dégagent un certain montant d'épargne (leur revenu disponible). Dans ces conditions, **l'épargne totale S** dans l'économie **englobe celle des ménages et celle des entreprises**, l'égalité ($S = I$) reste toujours vraie.
- **Ou faire l'objet d'un financement indirect** sur le **marché bancaire** : le système bancaire ne joue qu'un rôle d'intermédiaire entre les entreprises et les ménages. On retrouve encore l'égalité entre l'épargne et l'investissement.

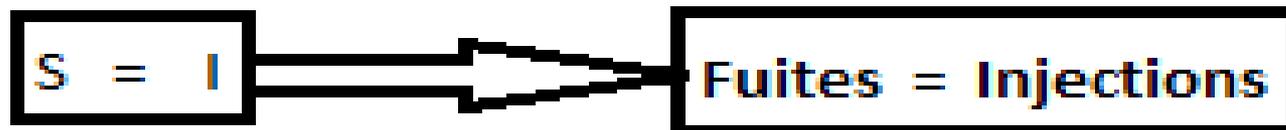
$$(S = I).$$

II - Epargne des ménages et investissement des entreprises.

3. **L'épargne totale** (ménages et entreprises) représente, par définition, **la partie non dépensée du revenu** (pour les entreprises, elle coïncide avec leur revenu) et s'interprète comme **une fuite de monnaie dans le circuit économique.**

L'investissement correspond au contraire à une **injection de monnaie dans le circuit économique.**

- Aussi, l'équilibre ($S = I$) s'interprète également comme une égalité entre les fuites et les injections :



III - Introduction de l'Etat.

- Son **rôle** est spécifique en tant que **décideur de la politique économique** (notamment, la politique budgétaire) consiste à **intervenir dans le circuit économique** par l'intermédiaire de ses dépenses et de ses recettes.
- **Les dépenses publiques G** comprennent :
 1. **La consommation finale**, c'est-à-dire les dépenses de fonctionnement de l'Etat (essentiellement, les salaires des fonctionnaires).
 2. **Les investissements publics** (la FBCF des administrations publiques concerne les grands travaux publics, ou la construction d'universités, par exemple).
 3. **Les transferts versés par l'Etat au secteur privé** (par exemple, les subventions d'exploitation versées à certaines entreprises).
- ➔ **Les dépenses publiques G** constituent **une injection** de monnaie dans le circuit économique.

III - Introduction de l'Etat.

- **Les recettes publiques T** sont constituées par les **impôts** (directs et indirects) et les diverses **taxes** prélevées auprès des autres secteurs (ménages et entreprises).

→ **Les recettes publiques** sont soustraites du système économique privé (ménages et entreprises) au seul bénéfice de l'Etat et sont donc considérées comme **une fuite** hors du circuit (même si les recettes vont servir ensuite à financer une partie des dépenses).

III - Introduction de l'Etat.

- **L'offre globale Y** est constituée par la somme des valeurs ajoutées (**$Y = \text{PIB}$**) par les trois secteurs:

Ménages, Entreprises et Etat.

- **La demande globale** comprend :
 1. **La consommation C**(Demande des ménages),
 2. **L'investissement I**(Demande des entreprises),
 3. **Et les dépenses publiques G**(Demande de l'Etat).
- L'équilibre s'écrit \rightarrow $Y = C + I + G$ 6

III - Introduction de l'Etat.

- D'autre part, le **revenu national R** est la contrepartie monétaire de l'**offre globale Y**, c'est-à-dire :

=>
$$Y = R$$
 7

- Enfin, les **ressources monétaires R** de l'économie sont affectées :

1. soit à la **consommation C** des ménages.
2. soit à l'**épargne globale S**.
3. soit aux **recettes publiques T**.

- Autrement dit, on peut écrire :

=>
$$R = C + S + T$$
 8

III - Introduction de l'Etat.

- Les identités 6, 7 et 8 conduisent à formuler l'équilibre comptable sous la forme suivante :

- => $Y = C + I + G$ (6)

- => $Y = R$ (7)

- => $R = C + S + T$ (8)

➔ $C + S + T = C + I + G$ (9)

- Soit, après simplification par C dans les deux membres :

➔ $S + T = I + G$ (9)

III - Introduction de l'Etat.



$$S + T = I + G$$



- **L'équilibre comptable** est donc réalisé lorsque la somme de **l'épargne et des impôts** est égale à la somme de **l'investissement et des dépenses publiques**.
- Nous avons déjà remarqué que **l'épargne et les impôts** constituent une **fuite** dans le circuit économique tandis que **l'investissement privé et les dépenses publiques** sont, au contraire, une **injection** dans le circuit.

Total des fuites = Total des injections.

III - Introduction de l'Etat.

- Il est également possible d'écrire la relation 9 :

- => $(S - I) = (G - T)$ 10

- On constate que **l'équilibre globale** d'une économie fermée (avec Etat) **s'obtient** lorsque **l'écart entre l'épargne et l'investissement (S-I) égalise le déficit (ou excédent) budgétaire (G-T)**.
- La différence **(S - I)** peut s'interpréter comme **la capacité (ou le besoin) de financement des agents privés**.
- Le solde budgétaire **(T - G)** représente **la capacité (ou le besoin) de financement des agents publics**.

IV - Economie ouverte (Reste du monde)

- L'économie nationale entretient maintenant des **échanges commerciaux** avec le reste du monde.
- Cette ouverture au commerce international se matérialise par les importations **M** et les exportations **X** de l'économie considérée qui comprend donc :
→ Les ménages, les entreprises, l'Etat et le reste du monde.

IV - Economie ouverte (Reste du monde)

- **Les importations**, qui sont une composante de l'**offre globale**, donnent lieu à des **paiements** en monnaie (surtout en devises) de la part de l'économie nationale et constituent **une fuite** du circuit économique national.
- **Les exportations**, qui constituent la **demande extérieure**, se concrétisent par des **versements du reste du monde** à l'économie nationale et représentent donc **une injection** de monnaie dans le circuit économique nationale.

IV - Economie ouverte (Reste du monde)

- L'égalité d'équilibre entre l'offre globale et la demande globale s'écrit donc :



$$Y + M = C + I + G + X$$

11

- Le montant du revenu national **R**, identique au produit intérieur **Y** (relation 7), se décompose en : **consommation finale C**, **épargne S** et **impôts T** (relation 8).



$$R = C + S + T$$

8

IV - Economie ouverte (Reste du monde)

- Le rapprochement des égalités (7), (8) et (11) conduit à la nouvelle condition d'équilibre comptable. En effet, on a :

→
$$Y + M = C + I + G + X \quad (11)$$

→
$$Y = R \quad (7)$$

→
$$R = C + S + T \quad (8)$$

- Dans l'égalité (11), on remplace Y par R du (8), il en résulte que :

IV - Economie ouverte (Reste du monde)



$$C + S + T + M = C + I + G + X$$

12

- Soit, en simplifiant par C :



$$S + T + M = I + G + X$$

12

- L'équilibre comptable est donc obtenu lorsque la somme de l'épargne, des impôts et des importations est égale à la somme de l'investissement, des dépenses publiques et des exportations.



Total des fuites = Total des injections



(S + T + M)

=



(I + G + X)

IV - Economie ouverte (Reste du monde)

- La condition (12) peut s'écrire également de la façon suivante :



$$S + T + M = I + G + X$$

12



$$(S - I) + (T - G) = (X - M)$$

13

- Les trois termes de la relation (13) s'interprètent comme suit :
1. $(S - I)$ = Capacité (ou besoin) de financement du secteur privé.
 2. $(T - G)$ = Capacité (ou besoin) de financement du secteur public = Solde budgétaire.
 3. $(X - M)$ = Solde extérieur. → $(1 + 2 = 3)$.

IV - Economie ouverte (Reste du monde)

- Supposons qu'une année donnée, l'économie nationale présente un **excédent extérieur** :
($X - M$) présente un solde positif).
- Cet **excédent commercial** est dû :
 1. soit à une **capacité de financement** du secteur privé ($S - I > 0$).
 2. soit à un **excédent budgétaire** ($T - G > 0$).
 3. soit à toute **combinaison** de ($S - I$) et ($T - G$) pour laquelle la somme $(S - I) + (T - G)$ est **positive**.

IV - Economie ouverte (Reste du monde)

- **L'équilibre du circuit économique**, que nous venons d'étudier, se traduit par une identité qui est nécessairement **vraie ex post**, il s'exprime par une **relation comptable qui permet de déterminer le niveau du revenu national (ou PIB) d'équilibre**, noté **Y ex post**.
- Mais cette **identité comptable est insuffisante** pour répondre à la question de savoir **si les niveaux d'équilibre atteints par les agrégats d'offre et de demande au bout d'une année, correspondent effectivement aux souhaits que l'ensemble des agents économiques avaient anticipés ex ante, c'est-à-dire avant qu'ils ne soient réalisés.**

IV - Economie ouverte (Reste du monde)

- C'est ainsi que l'équilibre macroéconomique correspond à une situation dans laquelle les agrégats économiques réalisés ex post coïncident avec les agrégats économiques prévus ex ante.
- Exemple : une économie fermée sans Etat, avec les deux seuls secteurs ménages et entreprises, nous avons vu que la condition d'équilibre comptable est que : $(S = I)$, il s'agit d'un équilibre ex post qui s'écrit :



$$S \text{ ex post} = I \text{ ex post}$$



Section 4 : L'utilité de la CN.

- La CN enregistre **l'ensemble des opérations effectuées par les agents économiques** se trouvant sur le territoire national durant une année civile. Elle a un rôle double:
 - 1. Rassembler des données économiques quantifiables** (salaires, crédits, investissements...).
 - 2. Analyser le circuit économique**, c-à-d les conséquences des décisions prises par les différents agents (ex. une hausse des salaires implique généralement une augmentation des prix).
- ➔ La CN enregistre principalement les flux engendrés par les opérations des agents économiques.**

Section 5 : L'enregistrement des opérations.

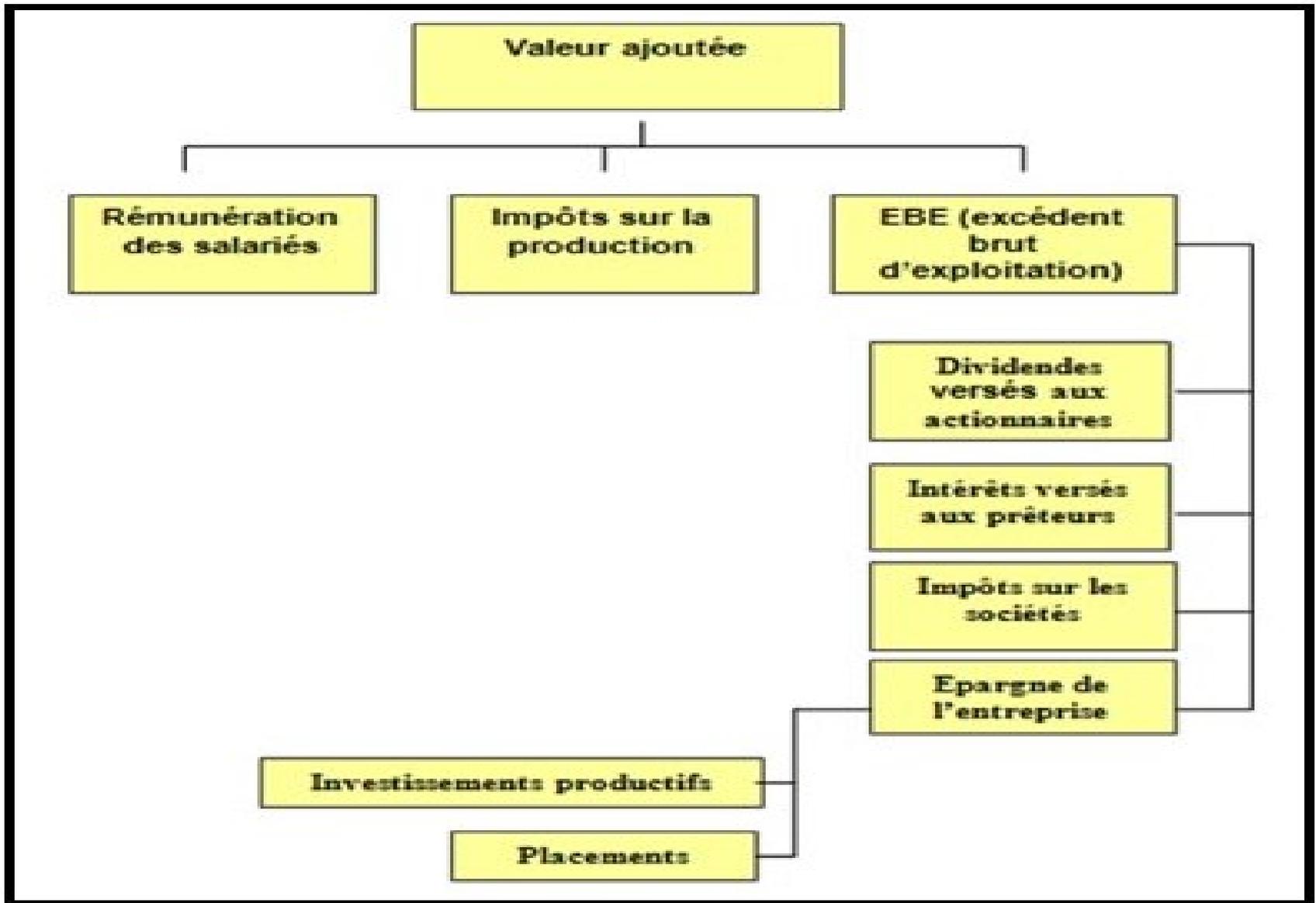
- On distingue **trois catégories d'opérations** qui sont **enregistrées** selon le principe de la **comptabilité en partie double**, en ressources et en emplois, avec l'obligation d'atteindre un **équilibre final**.

I - Les opérations :

1. Op. sur biens et services,
2. Op. de répartition,
3. Op. financières.

I - Les opérations :

Opérations	Ressources et Emplois
Opération sur biens et services	<u>Ressources</u> : Production (P) + Importations (M) <u>Emplois</u> : <ul style="list-style-type: none">- Consommation (CI+CF)- Investissement (FBCF)- Variation de stocks- Exportations (X)
Opérations de répartition	<u>Ressources</u> : Valeur Ajoutée <u>Emplois</u> : <ul style="list-style-type: none">- Salaires- Impôts- Revenus de la propriété et de l'entreprise
Opérations financières	Chaque agent perçoit un revenu qui peut excéder ses dépenses, cet excédent pouvant être prêté (épargne et crédit) ou au contraire être insuffisant (besoin de financement), et entraîner des emprunts.



II - L'enregistrement sur des comptes :

- Les opérations résultant de l'activité des agents économiques sont enregistrées sur des comptes.
- On utilise deux catégories de comptes. Les comptes d'opérations et ceux de secteurs.

1. Les comptes d'opérations :

- Ils reprennent les opérations précédentes et débouchent sur des **équilibres comptables**.
- Concernant les **opérations sur biens et services**, on a l'équilibre (Emplois = Ressources) suivant :

→
$$\text{(Ressources) } P + M = \text{(Emplois) } CI + CF + FBCF + \Delta \text{ stocks} + X$$

II - L'enregistrement sur des comptes :

2. Les comptes de secteurs :

Nature du compte	Utilité	Solde
Le compte de production	Détermine la valeur ajoutée créée par les entreprises	Valeur ajoutée brute
Le compte d'exploitation	Répartit la valeur ajoutée entre les salaires et l'état	Excédent brut d'exploitation
Le compte de revenu	Permet de dégager les capacités d'autofinancement des sociétés	Revenu disponible brut
Le compte d'utilisation du revenu	Montre l'utilisation du revenu par les ménages (consommation, épargne)	Épargne brute
Le compte de capital	Fait apparaître les capacités ou les besoins de financement	Capacité ou besoin de financement
Le compte financier	Permet l'équilibre en montrant que les besoins de financement ont été couverts	Solde des créances et des dettes

II - L'enregistrement sur des comptes :

- Les comptes de secteurs **s'articulent** entre eux au moyen de chacun des **soldes dégagés**.
- Ainsi, la **valeur ajoutée** du compte de production sera répartie par le compte d'exploitation, dont **l'excédent brut** détermine l'importance du compte de revenu, lui-même donnant naissance par l'intermédiaire du **revenu disponible** à la consommation et à **l'épargne**, cette dernière finance les **besoins de financement des agents**.
- **L'équilibre final** sera assuré par le **compte financier**, qui fait apparaître les **créances et les dettes des agents économiques nationaux**.

Exemple du secteur « Ménage » en France en 1989.

EXEMPLE : MENAGES (1989 / milliards d'Euros)

Compte de Production

CI	61	Production Totale	267
VA Brute	206		

Compte d'Exploitation

Rémunération salariés	31,5	VA Brute	206
Impôts liés à la Production	5,8	Subventions d'exploitation	3,7
Excédent Brut d'Exploitation	172,4		

Compte de Revenu

Revenus versés	327	Excédent Brut d'Exploitation ...	172,4
		Revenus reçus	789
Revenu Disponible Brut	634,4		

Compte Utilisation du Revenu

Consommation Finale	556,5	Revenu Disponible Brut	634,4
Epargne Brute	77,9		

Compte de Capital

FBCF, VS et Transferts	64,8	Epargne Brute + Transferts	81
Capacité ou Besoin de Financ. ...	+16,2		

TOF (présentation simplifiée).

<i>Flux de créances</i>	ANF	AF	ANF	AF	<i>Flux de dettes</i>
Moyens de paiement Placements					Moyens de paiement Placements
Moyens de financement Prêts					Moyens de financement Prêts
Solde (besoin ou capacité de financement)					Solde (besoin ou capacité de financement)

- Structure du tableau des opérations financières

II - L'enregistrement sur des comptes :

- **La synthèse de ces flux** est représentée par un document général : le tableau économique d'ensemble (TEE), qui reprend les **opérations enregistrées par les comptes des secteurs institutionnels**.
- Le **TES** décrit la manière dont se réalise **l'équilibre entre les ressources et les emplois**.
- Il traduit les échanges respectifs entre les branches d'activité. (5 « sous-tableaux »).
- Le **TOF**, lui, **détaille**, en flux et en encours, les **opérations financières**.

Le tableau économique d'ensemble

(grille simplifiée)

Comptes et agrégats	Economie nationale	Emplois				Biens et services	Opérations et agrégats	Biens et services	Ressources				Economie nationale
		Sociétés non fin.	Administrations	Ménages	Reste du monde				Reste du monde	Ménages	Administrations	Sociétés non fin.	
Compte de production							Exportations						
							Importations (cor. C.A.F.)						
							Production						
							Consommat. intermédiaires						
Valeur ajoutée													
P.I.B.													
Solde ext. com.													
Compte d'exploitation							Rémunération des salariés						
							Impôts sur les produits						
							Impôts sur la production						
Exc. brut d'exploitat.													
Revenu mixte													
Compte d'affectation des revenus primaires							Revenus de la propriété						
							Rémunération des salariés						
							Impôts liés à la production						
Revenus primaires													
Compte de distribution secondaire du revenu							Impôts sur le rev. et le patr.						
							Cotisations sociales						
							Prestations sociales						
Revenu disponible													
Compte utilisat. du rev.							Dépense de consom. finale						
Epargne brute													
Solde extér. courant													
Compte de capital							F.B.C.F.*						
Capacité de financ. **							0						
Compte financier							0						

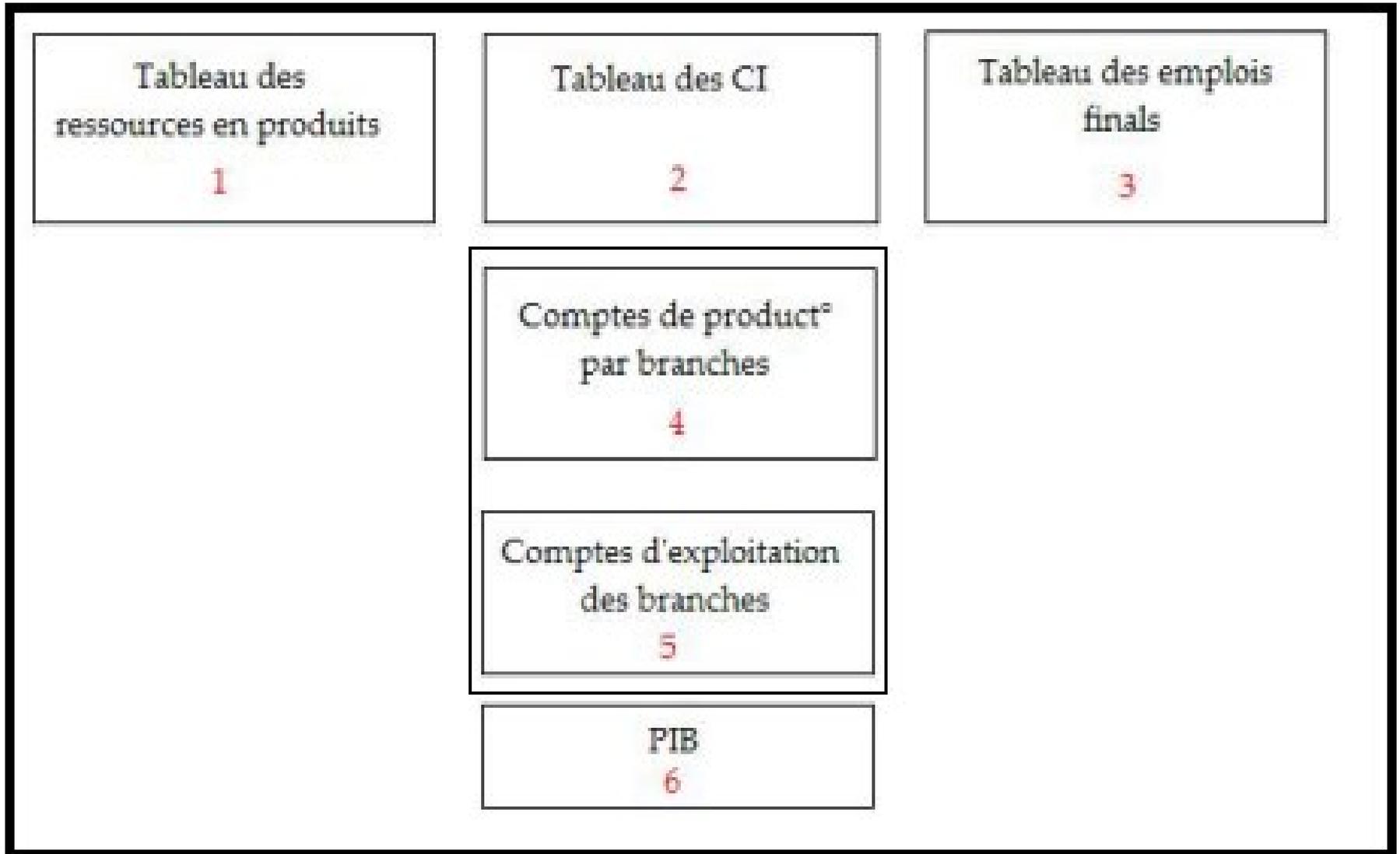
(*) Formation brute de capital fixe. (**) Muni d'un signe plus, cet agrégat désigne une capacité de financement ; affecté d'un signe moins, il indique un besoin de financement.

Interprétation du TEE.

- Dans le TEE, les différentes opérations sur biens et services, de répartition et financières sont présentées en lignes, alors que les différents secteurs institutionnels figurent en colonnes.
- Chaque case intérieure du tableau indique, donc, une opération donnée effectuée par un secteur institutionnel donné.
- La partie droite du TEE est réservée, conventionnellement, aux ressources des secteurs institutionnels et la partie gauche est destinée à leurs emplois.

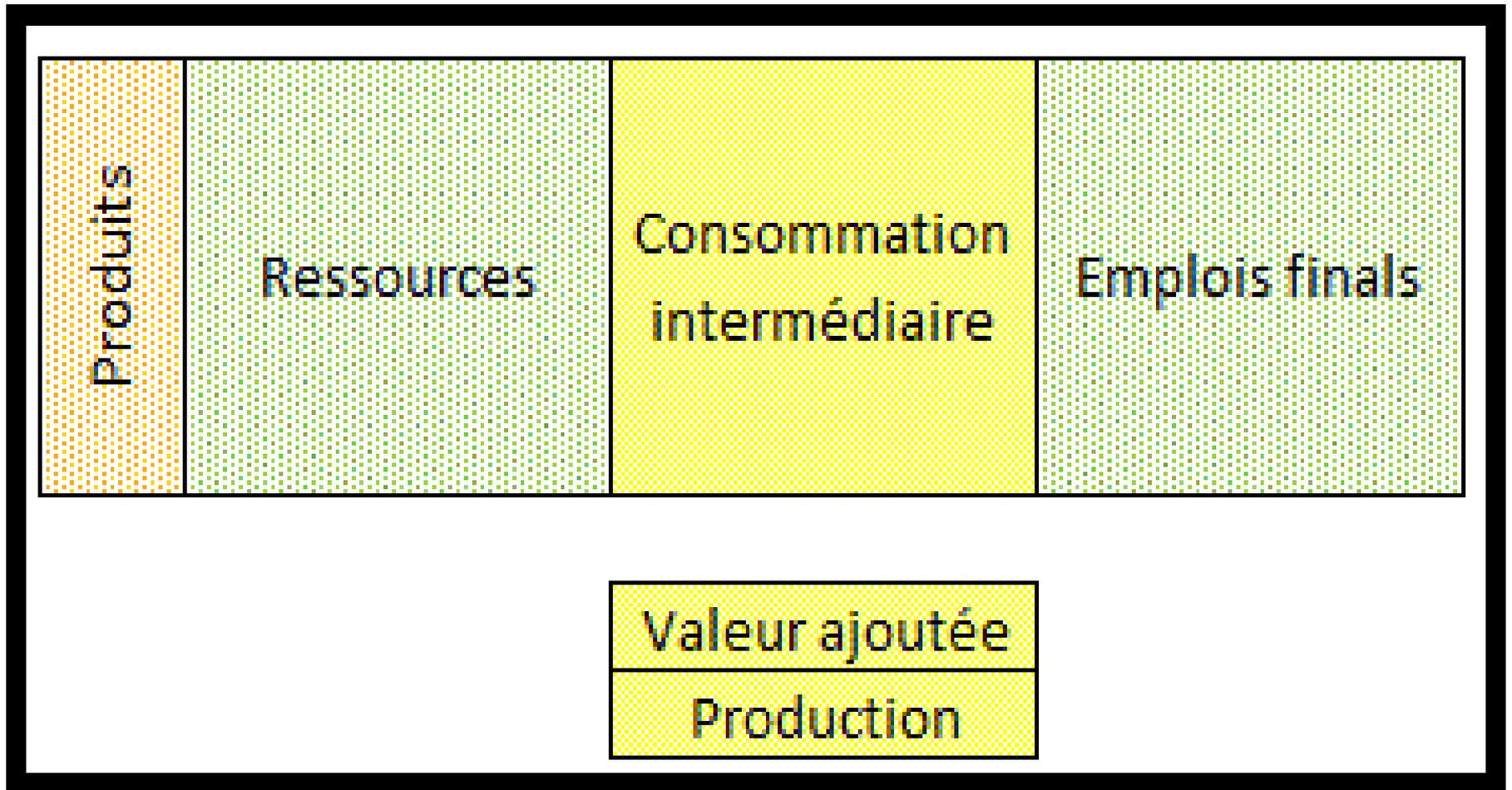
TES (présentation simplifiée).

Source : http://coursdugead1.free.fr/Contenu/Cours_Macro/Macro%20II%20-%20La%20comptabilite%20Nationale.pdf



TES (présentation simplifiée).

<http://www.comptanat.fr/principe/tesx.htm#a1>



II - L'enregistrement sur des comptes :

- **La synthèse de ces flux** est représentée par un document général : le tableau économique d'ensemble (TEE), qui reprend les **opérations enregistrées par les comptes des secteurs institutionnels**.
- Le **TES** décrit la manière dont se réalise **l'équilibre entre les ressources et les emplois**.
- Il traduit les échanges respectifs entre les branches d'activité. (5 « sous-tableaux »).
- Le **TOF**, lui, **détaille**, en flux et en encours, les **opérations financières**.

TES (présentation simplifiée d'un exemple chiffré).

	Agriculture	Industrie	Services	Total
Agriculture	100	300	200	600
Industrie	200	500	300	1000
Services	100	200	200	500
Total CI	400	1000	700	2100
Valeur ajoutée	600	2000	1300	3900
Production	1000	3000	2000	

	Agriculture	Industrie	Services	Total
Agriculture	100	300	200	600
Industrie	200	500	300	1000
Services	100	200	200	500
Total CI	400	1000	700	2100
Valeur ajoutée	600	2000	1300	3900
Production	1000	3000	2000	

- Dans ce tableau les colonnes correspondent aux branches et les lignes aux produits. Ainsi, si nous considérons la colonne "Agriculture" :
- 100 représente la consommation intermédiaire de la branche agriculture en produits de l'agriculture,
- 200 la consommation intermédiaire de la branche agriculture en produits de l'industrie,
- 100 la consommation intermédiaire de la branche agriculture en produits des services,
- 400 est le total de la consommation intermédiaire de la branche agriculture.

	Agriculture	Industrie	Services	Total
Agriculture	100	300	200	600
Industrie	200	500	300	1000
Services	100	200	200	500
Total CI	400	1000	700	2100
Valeur ajoutée	600	2000	1300	3900
Production	1000	3000	2000	

- Si nous considérons la ligne "Industrie", 200 est la consommation intermédiaire en produits de l'industrie par la branche agriculture,
- 500 la consommation intermédiaire en produits de l'industrie par la branche industrie,
- 300 la consommation intermédiaire en produits de l'industrie par la branche des services,
- 1000 le total de la consommation intermédiaire en produits de l'industrie de l'ensemble de l'économie.

II - L'enregistrement sur des comptes :

- **La synthèse de ces flux** est représentée par un document général : le tableau économique d'ensemble (TEE), qui reprend les **opérations enregistrées par les comptes des secteurs institutionnels**.
- Le **TES** décrit la manière dont se réalise **l'équilibre entre les ressources et les emplois**.
- Il traduit les échanges respectifs entre les branches d'activité. (5 « sous-tableaux »).
- Le **TOF**, lui, **détaille**, en flux et en encours, les **opérations financières**.

TOF (présentation simplifiée).

<i>Flux de créances</i>	ANF	AF	ANF	AF	<i>Flux de dettes</i>
Moyens de paiement Placements					Moyens de paiement Placements
Moyens de financement Prêts					Moyens de financement Prêts
Solde (besoin ou capacité de financement)					Solde (besoin ou capacité de financement)

- Structure du tableau des opérations financières

Exemple d'examen.

- On considère une économie simplifiée qui est composée de trois branches suivantes : Agriculture, Industrie et Services.
- **Pour la branche Agriculture**, 100 représente la CI de la branche agriculture en produits de l'agriculture, 200 la CI de la branche agriculture en produits de l'industrie, 100 la CI de la branche agriculture en produits des services,
- **Pour la branche Industrie**, 300 représente la CI de la branche Industrie en produits de l'agriculture, 500 représente la CI de la branche Industrie en produits de l'Industrie et 200 représente la CI de la branche industrie en produit des services.
- **Pour la Branche Service**, 200 représente la CI de la branche Service en produits de l'agriculture, 300 représente la CI de la branche Service en produits de l'Industrie et 200 représente la CI de la branche Service en produit des services.

Exemple d'examen 2013-2014.

	Agriculture	Industrie	Service
Agriculture
Industrie
Service
Production	1000	3000	2000
Valeur Ajoutée

Pour la branche Agriculture, 100 représente la CI de la branche agriculture en produits de l'agriculture, 200 la CI de la branche agriculture en produits de l'industrie, 100 la CI de la branche agriculture en produits des services,

	Agriculture	Industrie	Service
Agriculture	100	300	200
Industrie	200	500	300
Service	100	200	200
Production	1000	3000	2000
Valeur Ajoutée	600	2000	1300

Pour la branche Industrie, 300 représente la CI de la branche Industrie en produits de l'agriculture, 500 représente la CI de la branche Industrie en produits de l'Industrie et 200 représente la CI de la branche industrie en produit des services.

	Agriculture	Industrie	Service
Agriculture	100	300	200
Industrie	200	500	300
Service	100	200	200
Production	1000	3000	2000
Valeur Ajoutée	600	2000	1300

Pour la Branche Service, 200 représente la CI de la branche Service en produits de l'agriculture, 300 représente la CI de la branche Service en produits de l'Industrie et 200 représente la CI de la branche Service en produit des services.

	Agriculture	Industrie	Service
Agriculture	100	300	200
Industrie	200	500	300
Service	100	200	200
Production	1000	3000	2000
Valeur Ajoutée	600	2000	1300

Chapitre 3 : Structure du système marocain de la comptabilité nationale.

Chapitre 3 : Structure du système marocain de la comptabilité nationale.

- Pour simplifier, la **CNM** procède par deux sortes de classifications :
 1. Une classification par **opérations effectuée** lorsque l'on s'intéresse au **type d'activités économiques. (Op sur Biens et services, Op de répartition et Op Financières). (Section 2)**
 2. Une classification par **unités de production** débouchant, suivant l'objet d'analyse, sur un regroupement en termes de **secteurs institutionnels ou en termes de branches. (Section 1)**

Section 1 : Les secteurs institutionnels et les branches d'activités.

- Pour regrouper les **unités économiques élémentaires**, la CN adopte **deux critères** de regroupement :
 1. Le **critère institutionnel** donnant naissance aux **secteurs institutionnels**, (**II - Les secteurs institutionnels (SI)**).
 2. Et le **critère fonctionnel** faisant apparaître les **branches**. (**I - Les branches d'activités économiques**).

I - Les branches d'activités économiques.

- Une **branche** se définit par un **ensemble d'établissements**.
- Un **établissement** est une **unité économique élémentaire** exerçant **un seul type d'activité** en **un seul lieu géographique**.
- Cependant sur le **plan pratique**, cette **définition** de la branche sur la base de l'établissement souffre de **plusieurs difficultés** parce que :

I - Les branches d'activités économiques.

1. Une **entité juridique** peut exercer une **seule activité** mais à **des endroits différents sans tenir une comptabilité propre** dans chaque endroit.

Par exemple : transport, communication, banques ...

2. Une **entité juridique** peut exercer dans **un lieu unique plusieurs activités**, à l'exemple d'une entreprise produisant à la fois des voitures et des réfrigérateurs.

I - Les branches d'activités économiques.

- La CN a remplacé donc cette définition de la branche par une autre unité qui fait **abstraction des lieux de production et qui s'appelle l'unité de production homogène.**
- C'est-à-dire la branche est un ensemble d'unités qui produisent à partir **d'inputs similaires, des outputs similaires.**
- Donc chaque **branche** correspond à **un seul produit.**
- Mais **dans la réalité** la **production effective** d'une branche est **différente de sa production distribuée** car la **production effective** comporte les **produits fatals** et les **produits voisins.**

I - Les branches d'activités économiques.

- **Un produit fatal** est celui qui ne peut être dissocié de la fabrication du produit principal de la branche en question.
- Par exemple, la branche de l'industrie métallique de base (19) produit fatalement du gaz de hauts fourneaux qu'elle vend à la branche correspondante (07 pétrole raffiné et dérivés du pétrole et du charbon).

I - Les branches d'activités économiques.

- **Les produits voisins** (de substitution) sont des **produits fabriqués par des branches différentes** à l'aide des **techniques et des inputs différents** mais répondant à un **même usage**.
- Ces produits doivent être **rangés dans leurs branches appropriées**.
- Par exemple, la branche 26 « Articles en caoutchouc ou en plastique » produit des chaussures en plastique. Dans ce cas, les chaussures en plastique qui sont des produits voisins doivent être transférées dans leur branche appropriée qui est celle du « cuir et chaussures en cuir ».

I - Les branches d'activités économiques.

**Production distribuée d'une branche =
production effective – valeur des produits fatals
et voisins.**

- Dans le **nouveau système de CN**, deux grandes catégories de branches sont à distinguer : **les branches marchandes et les branches non marchandes.**
- La CN Marocaine (CNM) retient **49 branches homogènes** qui sont subdivisées en **204 sous branches.**

I - Les branches d'activités économiques.

- La notion de branche ne traduit pas une réalité économique concrète mais il s'agit tout simplement d'une construction statistique consistant à regrouper des produits identiques dans des ensembles homogènes.
- La notion de branche est à l'origine de la construction du TES (analyser les relations d'ordre technico-économiques au sein de l'appareil productif national).
- L'analyse des comportements économiques est fondée sur un autre type de regroupement des unités économiques élémentaires. Il s'agit de secteurs institutionnels.

II - Les secteurs institutionnels (SI).

- La CNM distingue cinq secteurs institutionnels et le reste du monde.
- 1-Sociétés et quasi, sociétés non financières (S.Q.S.N.F).
 - a- S.Q.S. publiques.
 - b- S.Q.S. privées.
 - 2-Les institutions financières (IF).
 - a-Les institutions de crédit.
 - b-Les organismes de placement collectifs en valeurs mobilières (OPCVM).
 - c-Les **compagnies d'assurances et les caisses de retraite.**

II - Les secteurs institutionnels (SI).

3-Les administrations publiques (AP).

a-Les administrations publiques centrales.

b-Les administrations publiques locales.

c-Les **administrations de la sécurité sociale.**

4-Les institutions privées sans but lucratif (IPSBL).

5-Les ménages.

6-Le reste du monde.

II - Les secteurs institutionnels (SI).

1- S.Q.S.N.F

- **Entreprises non financières résidentes** constituées en sociétés ou quasi-sociétés dont la fonction économique principale est la **production des biens et services** destinés aux marchés.
- Le produit du CA doit constituer au moins 50 % de leurs ressources.
- La société est une entreprise qui répond simultanément à deux critères suivants :
 1. Disposition d'une **comptabilité propre** et complète.
 2. Jouissance de la **personnalité juridique**.

1- S.Q.S.N.F

- La **quasi-société** est une entreprise qui **ne satisfait pas aux critères de la constitution** de la société. (compta et personnalité juridique).
- Par exemple certaines **unités économiques** peuvent avoir **une comptabilité complète** sans pour autant **jouir d'une personnalité morale**. Ex : certains grands hôpitaux, succursales d'entreprises étrangères situées au Maroc...etc.
- En considérant la **propriété juridique du capital**, on peut diviser ce secteur en **deux sous-secteurs : (SQS publiques et SQS privées)**.

1- S.Q.S.N.F

a- S.Q.S. publiques :

- Qui sont **contrôlées par l'Etat** ou par les **collectivités locales** (OCP avant, ONCF...etc).

b- S.Q.S. privées :

- Ce sont des sociétés et quasi sociétés **contrôlées et gérées par le privé**.
- Il est à remarquer que les **entreprises individuelles** dans lesquelles on ne peut pas dissocier entre l'activité domestique et l'activité professionnelle de l'entrepreneur, ne font pas parties de ce secteur et elles sont classées dans le **secteur des ménages** (exploitation agricole, artisans, professions libérales...).

2- Les institutions financières (IF).

- Le secteur des IF se décompose en trois sous-secteurs :
 - a) Les institutions de crédit,
 - b) Les organismes de placement collectifs en valeurs mobilières (OPCVM),
 - c) Les compagnies d'assurance et les caisses de retraite.

a- Les institutions de crédit.

- C'est l'ensemble des unités institutionnelles résidentes dont la **fonction principale** consiste à **financer**, c'est-à-dire **collecter, transformer et distribuer les disponibilités financières**. (loi des grands nombres).
- Leurs principales **ressources** proviennent des **dépôts à vue et à terme qu'elles gèrent**. Dans ce sous-secteur, on peut distinguer entre autres :
 1. La banque centrale (Bank Al-Maghrib).
 2. Les banques commerciales et les banques d'affaires.
 3. Les autres organismes de crédit assimilés.

b- Les OPCVM.

- Parmi les OPCVM, on peut distinguer entre:
- Les sociétés d'investissement à capital variable (**SICAV**), (**SA**)
- Et les fonds communs de placement (**FCP**). (**copropriété de VMP et pas une société**).
- Leur principal rôle consiste à **gérer efficacement l'épargne des unités économiques et simplifier l'accès au marché boursier**.
- En outre, les **OPCVM** offrent, aux petits épargnants non initiés aux mécanismes de fonctionnement des marchés financiers, l'avantage de **profiter des opportunités offertes par les marchés de capitaux**.

c- Les compagnies d'assurances et les caisses de retraite.

- C'est l'ensemble des unités institutionnelles résidentes dont la **fonction principale** est d'**assurer**, c'est-à-dire **transformer les risques individuels en risques collectifs**, tout en garantissant des indemnités dans le cas où un sinistre se réaliserait.
- Les **caisses de retraite** sont des caisses qui effectuent des **opérations financières** sur le **marché des capitaux** et ne doivent pas relever du régime de la sécurité sociale.

3-Les administrations publiques (AP).

- Ce secteur comporte toutes les unités institutionnelles dont la **fonction principale** consiste à :
 1. **Produire des services non marchands** destinés à la collectivité,
 2. **Ou à effectuer des opérations de redistribution des revenus et des richesses nationales.**
- Leurs **ressources principales** proviennent des **prélèvements obligatoires** (impôts, taxes, cotisations sociales ... etc).

3-Les administrations publiques (AP).

- Le secteur des administrations publiques se décompose en trois composantes :

a- Les administrations publiques centrales : Ministères, Directions, Divisions ...etc.

b- Les administrations publiques locales : comprennent les préfectures, les provinces, les municipalités, les communes rurales ... etc.

c- Les administrations de la sécurité sociale : qui fournissent des services non marchands de santé, de vieillesse, de maternité, de famille ... et leurs ressources proviennent des cotisations sociales obligatoires.

4- Les institutions privées sans but lucratif (IPSBL).

- Ce sont des **unités privées** dont la **fonction principale** est de fournir des **services non marchands** à des catégories particulières des **ménages**.
- Elles ne sont **contrôlées ni par l'Etat, ni par les S.Q.S.**
- Elles obtiennent leurs **ressources principalement des contributions volontaires des ménages**.
- Pour ne pas être assimilées à des ménages, les IPSBL **doivent employer au moins deux personnes à plein temps**.
- Concrètement, il s'agit de syndicats, de partis politiques, de clubs et des associations ...etc.

5- Les ménages.

- Un ménage est une personne ou un ensemble de personnes liées ou non par des liens de parenté vivant sous un même toit et mettant en commun leurs ressources.
- La **consommation** étant la fonction principale des ménages. Mais ils peuvent éventuellement **produire** des biens et services marchands, en tant qu'entrepreneurs individuels à **condition** que leurs **activités professionnelles ne soient pas séparées de leurs activités domestiques**.
- Les ménages procurent leurs **ressources** :
 1. De la **rémunération des facteurs** : travail, capital, terre,
 2. Des **revenus des entreprises individuelles**,
 3. Des **transferts en provenance d'autres secteurs institutionnels** ou du reste du monde.

6- Le reste du monde.

- Il ne s'agit **pas d'un vrai secteur institutionnel** parce qu'il n'admet **ni fonction principale, ni ressources principales.**
- Le reste du monde est tout simplement une **construction statistique** qui rend compte des **opérations effectuées entre les unités résidentes et les unités non résidentes.**
- Ces **opérations** y sont enregistrées du point de vue des **unités non résidentes** sauf pour la **capacité (ou le besoin) de financement** qui est inscrite du point de vue de la nation.

Chapitre 3 : Structure du système marocain de la comptabilité nationale.

- Pour simplifier, la **CNM** procède par deux sortes de classifications :
 1. Une classification par **opérations effectuée** lorsque l'on s'intéresse au **type d'activités économiques. (Op sur Biens et services, Op de répartition et Op Financières). (Section 2)**
 2. Une classification par **unités de production** débouchant, suivant l'objet d'analyse, sur un regroupement en termes de **secteurs institutionnels ou en termes de branches. (Section 1)**

Section 2 : Les opérations.

- Les opérations sont des **actes qui traduisent l'activité économique** des unités élémentaires.
- Elles reflètent les **mouvements d'objets économiques** tels que les **actifs réels, les actifs monétaires et les actifs financiers** entre les unités.
- Les opérations peuvent être regroupées en **trois catégories homogènes** de point de vue de leur nature économique :
- Les opérations sur biens et services (I), les opérations de répartition (II), les opérations financières (III).

I - Les opérations sur biens et services.

- Ce sont des opérations qui portent sur la **création, la transformation et l'utilisation des biens et services par les agents économiques.**
- Elles comprennent **les opérations de production (P), de consommation (CI & CF), de formation brute de capital fixe (FBCF) et les opérations d'importation (M) et d'exportation (X).**
- Il est à noter que **pour tout bien et service** issus de ce type d'opérations, il existe un équilibre fondamental donné par **l'équation d'équilibre ressources et emplois.**

$$P + M = CI + CF + FBCF + V.ST + X.$$

I - Les opérations sur biens et services.

- 1- P. Production.
- 2- M. Importation.
- 3- CI. Consommation intermédiaire.
- 4- CF. Consommation finale.
- 5- FBCF. Formation Brute du Capital Fixe.
- 6- V.ST. Variation de Stock.
- 7- X. Exportation.

1. La production (P).

- Nous allons nous concentrer sur les modalités de valorisation de la production.
- En effet, plusieurs types de prix exprimant la valeur de la production peuvent être distingués :
 - a- Le prix départ usine PDU,*
 - b- Le prix d'acquisition,*
 - c- Le coût des facteurs,*
 - d-Evaluation de certaines productions spécifiques.* (instituts de crédit, compagnie d'assurance, services non marchands...).

a- Le prix départ usine PDU.

- Il compte le coût des consommations intermédiaires **CI**, la rémunération des facteurs de production (travail **SAL**, capital **EBE**), augmenté des impôts liés à la production et à l'importation **ILP** nets de subvention d'exploitation **SUB. EXP.**

- **$P.D.U = CI + SAL + EBE + (ILP - SUB. EXP)$**

- La valorisation de la production de biens et services marchands se fait en général au P.D.U. Mais lorsqu'il n'y a pas d'échange (**autoconsommation**), la production est évaluée au P.D.U. **des produits identiques** écoulés sur le marché.

(Cas des biens produits pour l'usage propre du producteur en tant que consommation intermédiaire, finale ou investissement).

b- Le prix d'acquisition.

- Il est équivalent au **P.D.U.** augmenté des coûts de distribution en particulier, **les marges commerciales et les frais de transport : MC.**

$$\text{Prix d'acquisition} = \text{P.D.U} + \text{M.C}$$

- Le prix départ usine et le prix d'acquisition représentent les deux variantes du **prix du marché.**
- Le premier « **P.D.U** », c'est le prix qui revient au producteur lorsque les produits **quittent l'usine**, le **deuxième** est le prix payé par l'acquéreur des produits sur le **marché.**

c- Le coût des facteurs.

- C'est le prix qui permet de rémunérer juste les facteurs de production et couvrir le coût des consommations intermédiaires.

$$\begin{aligned}\text{Coût des facteurs} &= \text{CI} + \text{SAL} + \text{EBE} \\ &= \text{PDU} - [(\text{ILP} - \text{SUB. EXP})].\end{aligned}$$

Rappel : P.D.U = CI + SAL + EBE + (ILP – SUB. EXP)

- La valorisation de la production au coût des facteurs présente **l'avantage de neutraliser l'impact de la fiscalité.**
- Elle est par conséquent **la plus appropriée en matière de comparaison** inter-branches et inter-temporelle.

c- Le coût des facteurs (branche commerce).

- La production de la **branche « commerce »** qui ne correspond réellement à **aucun produit** est évaluée par **les marges commerciales**.
- Les **marges commerciales** étant la **différence** entre **prix d'acquisition (des clients)** des **produits commercialisés** et leur **prix départ usine**.

$$\text{M.C} = \text{prix d'acquisition} - \text{P.D.U.}$$

d- Evaluation de certaines productions spécifiques.

- Parmi les productions des services marchands dont l'évaluation pose des problèmes spécifiques, on peut citer le cas des **institutions de crédits** et de **compagnies d'assurances**. (+ Autres...)
 - **Les institutions de crédits:**
- On peut décomposer leur production en deux catégories :
 1. Les services bancaires destinés à une clientèle identifiable. (**clientèle identifiable**)
 2. La Production Imputée de Services Bancaires (PISB). (**clientèle non identifiable**)

Les institutions de crédits.

1. Les services bancaires destinés à une **clientèle identifiable** et dont la **facturation ne pose aucun problème**. Il s'agit notamment de location de coffres forts, services de cartes de guichet automatique, vente de cartes de crédit ... etc.
2. Les **services d'intermédiation financière** fournis par les banques lorsqu'elles collectent, transforment et distribuent les disponibilités financières.
 - On parle à ce propos de « **Production Imputée de Services Bancaires** » (PISB).
 - Elle est mesurée par l'excédent des intérêts et dividendes reçus, à l'exception de ceux acquis sur les capitaux propres, sur les intérêts versés :
PISB = Intérêts et dividendes reçus – intérêts versés.

Les institutions de crédits.

- La **PISB** ne peut **pas être ventilée** en termes de branches clientes parce qu'il est très difficile de connaître **qui a consommé quoi**.
- En CN, on suppose que cette production est destinée à la **consommation intermédiaire** d'une **branche fictive** dont la **production est nulle**.
- Par conséquent la **valeur ajoutée** de cette **branche est négative**, elle est égale et de signe contraire à la valeur de la PISB. ($VA = PV [0] - CI$)

Les compagnies d'assurance.

- Pour les compagnies d'assurance on peut distinguer entre : les **assurances dommage** et les **assurances vie–capitalisation**.

1- Services d'assurances dommages.

- Concernant la **production** de services d'assurances dommages, elle est évaluée par la **différence entre le montant des primes brutes acquises et le montant des indemnités dues sur sinistres**.

Production = primes brutes – indemnités dues.

Les compagnies d'assurance.

2 - Assurances vie – capitalisation.

- La production des assurances vie–capitalisation s'évalue de la manière suivante :

Production = (primes acquises + revenus des placements) – (indemnités versées + Δ réserves mathématiques).

- **Les réserves mathématiques** sont des **fonds placés** par les compagnies d'assurances sous formes **d'actifs physiques ou financiers** en vue de **couvrir les risques assurés à long terme.**

Mutuelles et caisses de retraite.

- Dans le cadre des mutuelles et caisses de retraite, la production des services est évaluée par la différence entre les coûts de gestion et les subventions d'exploitation.

**Production = Coût de gestion – subventions
d'exploitation.**

Les branches d'activités non marchandes.

- Dans les branches d'activités non marchandes, la production de services non marchands est évaluée au **coût de production**.

Production des SNM = coût de production.

- Trois secteurs institutionnels sont intéressés :
 - a) Les administrations publiques (AP),
 - b) Les IPSBL,

- c) Et les ménages.

a) - Les AP et b) - Les IPSBL.

- Pour ce qui est des **AP** et des **IPSBL**, le coût de production comporte les éléments suivants :
 1. La consommation intermédiaire **CI**,
 2. La rémunération des salariés **SAL**,
 3. Les amortissements **CCF** (consommation du capital fixe),
 4. Et les impôts liés à la production **ILP** nets de subventions d'exploitation **SUB.EXP.**

$$\text{Coût de production} = \text{CI} + \text{SAL} + \text{CCF} + [(\text{ILP} - \text{SUB. EXP})].$$

c) - Les ménages.

- Concernant les ménages en tant que **producteurs de services domestiques non marchands**, leurs coûts de production se limitent à la **rémunération du personnel domestique** :

Coût de production = salaires payés.

2- Les importations (M).

- A côté de la production, l'importation constitue le deuxième élément des ressources.
- Elle concerne :
 1. La **valeur de tous les biens venant du reste du monde** (RM) et entrant définitivement sur le territoire économique national,
 2. La **valeur des services** fournis par des unités non résidentes aux unités résidentes.
- Certaines opérations provisoires se trouvent elles **exclues** (Ex : biens en transit, des marchandises en admission temporaire...etc.)

2- Les importations (M).

- Les M sont évaluées **CAF** (coût, assurances, frets) c'est-à-dire à leur valeur à la frontière du pays exportateur, augmentée des frais de transport de cette frontière jusqu'à la frontière marocaine plus le coût d'assurances dommages.

(Ex : CAF de la France pour le Maroc)

M = Valeur à la frontière France + frais de transport jusqu'au Maroc + Assurances dommages

- Les **services** importés, quant à eux, ils sont évalués au **prix du marché**.

3- La consommation intermédiaire (CI).

- Élément d'emploi, la **CI** correspond à la valeur des biens et services marchands consommés dans le processus de production de la période, en vue de produire d'autres biens et services.
- Deux types de CI peuvent être relevés :
 1. **La CI externe**, qui signifie la consommation par une branche des produits d'autres branches. (*Prix d'acquisition*),
 2. **Intra-consommation**, c'est la consommation d'une branche de ses propres produits (*PDU*) ou des produits similaires importés (*CAF*).

3- La consommation intermédiaire (CI).

- La **CI externe** est évaluée au **prix d'acquisition**, alors que **l'intra-consommation** est valorisée au **PDU** ou **CAF**. Selon que les biens consommés sont produits par la branche elle-même ou importés.
- La **CI ne comporte pas l'usure « CCF »** ou la dépréciation du capital fixe (amortissements).
- La **consommation des services bancaires** par toutes les branches est considérée comme la **CI d'une branche fictive** dont la valeur ajoutée est équivalente et de signe contraire, à la « production imputée de services bancaires » **P.I.S.B.** (S 167)

4- La consommation finale (CF).

- Elle représente la **valeur des biens et services marchands et des services non marchands** utilisés pour la satisfaction directe des besoins des **ménages** et des **administrations**.
- Par contre, les **S.Q.S.N.F.** et les **institutions financière n'ont pas**, par convention, de consommation finale.
- **Deux variantes** de CF peuvent être relevées :
 La CF intérieure et la CF nationale.
 1. Pour la **CF intérieure**, il s'agit de la CF des **résidents et des non-résidents** sur le territoire économique national. (**Critère de territorialité**)
 2. La **CF nationale**, quant à elle, comprend la **CF des institutions nationales résidentes** sur le territoire économique national et dans le reste du monde. (**Critère de nationalité**)

4- La consommation finale (CF).

- La **CF des biens et services marchands** concerne essentiellement les **ménages**.
- Elle peut porter sur l'ensemble des **biens durables et non durables et les services marchands** acquis par les ménages pour la satisfaction de leurs **besoins**, à l'**exception** du **logement** qui est considéré comme une **F.B.C.F.**
- Cette **CF des ménages** est comptabilisée généralement au **prix d'acquisition TTC** (toutes taxes comprises).
- La **consommation des services non marchands** (SNM) fournis par les **AP** et les **IPSBL** concerne en réalité **tous les secteurs** institutionnels. On a 2 cas :

4- La consommation finale (CF).

- ❑ Si les **SNM** sont consommés par les **S.Q.S.N.F** et les **IF**, on les considère comme une **CI**.
- ❑ Au contraire, s'ils sont consommés par les **ménages** on les comptabilise sous-titre de **CF**.
- Cependant, devant l'impossibilité de connaître « **qui a consommé quoi** » de ces SNM, la **CNM** les considèrent comme étant **consommés à titre final par les administrations qui les ont produits** en les comptabilisant à leur **coût de production CP** qui est égal à :

$$CP = (CI + \text{salaire} + CCF + \{ILP - \text{Sub. D'exploitation}\})$$

4- La consommation finale (CF).

La CF non marchande des ménages comporte :

- 1. Les services domestiques** produits par les ménages et qui sont **évalués** par la **rémunération salariale** du personnel domestique,
- 2. Les services non marchands des AP** et des **IPSBL** acquis contre **payements partiels**.

5- La formation brute de capital fixe.

- La FBCF comporte les **éléments du capital fixe**, c`ad la valeur des **biens durables et reproductibles**, utilisés **sans disparaître** par les **unités institutionnelles résidentes au cours de leurs processus de production** tels que : les constructions, le matériel d'équipement, le matériel de transport, matériel et mobilier de bureau ...etc.
- Elle concerne, en outre :
 1. Les **frais de mutations de la propriété de ces éléments**,
 2. La **valeur des biens et services** qui leur sont incorporés dans l'objectif :
 - D'accroître leurs durées de vie,
 - D'augmenter leurs capacités de production,
 - Ou d'améliorer leurs productivités.

5- La formation brute de capital fixe. (FBCF)

- L'acquisition des **terrains, d'actifs incorporels et d'actifs financiers** n'entre pas dans la FBCF.
- L'acquisition des **éléments durables** par les **ménages** et les **administrations militaires**, à l'exception de logements, ne **fait pas partie de la FBCF**. (Exemple : voiture, ordinateurs...)
 - Pour les **ménages** cette acquisition est une **consommation finale. « CF »**
 - Pour les **administrations militaires**, elle est considérée comme une **consommation intermédiaire des administrations publiques. « CI »**

5- La formation brute de capital fixe. (FBCF)

- La **FBCF des ménages**, en tant que **consommateurs** ne comporte que **l'acquisition de leurs logements**.
- En général , les **biens et services** entrant dans la **FBCF** sont évalués :
 1. Au **prix d'acquisition** s'ils sont acquis à titre **onéreux**,
 2. Et au **P.D.U.** dans le cas de production pour le compte propre du producteur. (**Autoproduction**)

6- Variation des stocks (V.St).

- Les stocks représentent tous les **biens non durables** conservés par les unités productives en vue de les **utiliser** ou de les **vendre** tels que : les matières premières, matières consommables, marchandises, produits finis, produits résiduels...etc.
- La **CN**, étant une **comptabilité de flux**, ne tient pas compte de la valeur des stocks, elle enregistre seulement **sa variation entre le début et la fin de la période**.
- On peut nuancer entre :
 - Les stocks chez les producteurs,
 - Et les stocks chez les utilisateurs et les commerçants.

6- Variation des stocks (V.St).

- ❑ Chez les **producteurs**, ils sont évalués au **prix de production**.
- ❑ Chez les **utilisateurs et les commerçants**, ils sont valorisés au **prix d'acquisition**.
- Par convention, les **ménages** en tant que **consommateurs** ne possèdent **pas de stocks**.
- Les ménages sont considérés **consommer à titre final tous les biens** qu'ils achètent à l'**exception des logements** qui sont considérés comme une **F.B.C.F.** des ménages.

7- Les exportations (X).

- C'est l'ensemble de **biens neufs ou d'occasion quittant** définitivement le territoire économique national **marocain** à destination du **reste du monde**.
- Les exportations sont **évaluées FOB** (free on board : *Sans frais à bord*), c'est-à-dire au **PDU** augmenté **des frais de transport et d'autres frais jusqu'à la frontière marocaine**.
- **Les exportations** comportent **aussi les services** fournis par les unités résidentes aux unités non résidentes évalués **au prix du marché**.

Conclusion.

- Entre les différentes opérations de biens et services, il y a un **équilibre fondamental** aussi bien en **volume** qu'en **valeur**.
- L'équilibre en valeur se traduit par l'équation suivante :

$$P + M + DTM + MC + TVA = CI + CF + FBCF + VS + X$$

- DTM : Droits et taxes à l'importation.
- La **ventilation de ces opérations** de biens et services par type de produits homogènes fait l'objet du **TES**.

Section 2 : Les opérations.

Rappel :

- Les opérations peuvent être regroupées en trois catégories homogènes de point de vue de leur nature économique :
- Les opérations sur biens et services (I), (déjà vu)
- Les opérations financières (III).
- Les opérations de répartition (II), dans cette catégorie, on peut distinguer entre les opérations qui portent sur la **répartition du revenu (1)** et celles qui se rattachent à la **répartition du capital (2)**.

II -Les opérations de répartition (1/2).

1- Les opérations de répartition de revenus (O.R)

a- La répartition primaire

La rémunération salariale (RS)

Les revenus de la propriété et de l'entreprise

b- La redistribution

Les impôts liés à la production et à l'M

Les subventions d'exploitation

Les opérations d'assurance – dommages

Les transferts courants non contractuels

II -Les opérations de répartition (2/2).

2- Les transferts en capital (3).

a- Les subventions d'investissement.

b- Les impôts en capital.

c- Les autres transferts en capital.

1- Les opérations de répartition de revenus (O.R).

a- La répartition primaire. (2)

- Il s'agit de répartir la **valeur ajoutée (VA)** dégagée dans le processus de production entre les différents **facteurs** qui ont participé directement à ce processus notamment :

- **Le travail RS (La rémunération salariale), (3)**
- **Et le capital (Les revenus de la propriété et de l'entreprise). (4)**

✓ **La rémunération salariale (RS). (3)**

- Elle représente la somme des versements en **espèces** et avantages en **nature** fournis par les employeurs au bénéfice de leurs employés à titre de la **rémunération** du travail qu'ils ont accompli au cours de la période.
- Cette rémunération se décompose en plusieurs éléments (3):

✓ La rémunération salariale (RS) 3.

- **1-Les salaires et traitement bruts** : ils comprennent les salaires effectivement reçus par les salariés plus les primes et les cotisations sociales à la charge des employés qui sont retenues à la source. Cet élément comprend aussi les avantages en nature fournis par les employeurs à leurs employés.
- **2-Les cotisations sociales effectives à la charge des employeurs (CSEP)** : Ce sont des versements effectués par les employeurs aux organismes de la sécurité sociale pour couvrir certains risques que leurs salariés peuvent encourir (accidents, maladies, chômage...etc).

✓ La rémunération salariale (RS) 3.

- **3-Les cotisations sociales fictives (CSF) :** Les employeurs peuvent octroyer à leurs salariés directement un certain nombre d'avantages sociaux **sans passer par le circuit de la sécurité sociale.**
- Ce sont des **prestations sociales directes (PSD)** effectuées par les employeurs à leurs employés.
- Les cotisations sociales fictives correspondent, donc aux **versements fictifs effectués par l'employeur à un organisme social fictif** qui, lui-même, va pouvoir les donner aux salariés sous forme de prestations sociales directes.

✓ Les revenus de la propriété et de l'entreprise (4).

- Ce sont des revenus issus de la répartition **d'une partie de la valeur ajoutée (VA)** à savoir l'Excédent Net d'Exploitation (**ENE**) ou des bénéfices. Ils peuvent revêtir plusieurs formes (4): (La consommation du capital fixe n'étant pas un revenu)

1. Revenus de la propriété qu'on peut décomposer en deux éléments :

Revenus de la **propriété foncière** tels que :

- Le fermage** (le bail rural de 9 à 30 ans : loyer annuel fixe),
- Le métayage** (le bail rural : partie de la récolte) etc.

Les revenus de la **propriété industrielle** et **intellectuelle** tels que **les redevances de licences d'exploitation** (brevet, droit de marque, mine...), **les royalties** (% du CA dans les contrat de franchise), **les droits d'auteurs...** etc.

✓ Les revenus de la propriété et de l'entreprise (4).

2. Revenus de l'actif financier : Il s'agit notamment des **intérêts** rémunérant certaines **créances** telles que les obligations, les bons de trésor, les dépôts bancaires à terme, les bons de caisse... etc.

3. Revenus de l'entreprise : Ce sont des revenus versés par les S.Q.S au titre de **rémunérations** des **actionnaires, associés ou entrepreneurs**.

On peut distinguer entre **dividendes** et **parts des bénéfiques** rémunérant les actionnaires et les associés et qui sont déterminés en fonction des résultats distribués des sociétés.

✓ Les revenus de la propriété et de l'entreprise (4).

4. Revenus prélevés par les entrepreneurs de quasi-sociétés pour leurs propres besoins sur les bénéfices réalisés par leurs entreprises.

Par exemple : les prélèvements effectués par l'Etat sur les bénéfices de l'ex ONPT (l'Office National des Postes et Télécommunications) (actuel Barid Al Maghrib) et qui sont destinés à alimenter le budget général de l'Etat.

Ainsi, l'Etat en tant qu'entrepreneur de la quasi-société des postes et télécommunications prélève des revenus sur les bénéfices de sa quasi-société pour son besoin propre en sa qualité d'administration publique.

II -Les opérations de répartition (1/2).

(Rappel)

1- Les opérations de répartition de revenus (O.R)

a- La répartition primaire (déjà vu)

La rémunération salariale (RS)

Les revenus de la propriété et de l'entreprise

b- La redistribution (à voir)

Les impôts liés à la production et à l'M

Les subventions d'exploitation

Les opérations d'assurance – dommages

Les transferts courants non contractuels

b- La redistribution.

1. Les impôts liés à la production et à l'importation
2. Les subventions d'exploitation
3. Les opérations d'assurance – dommages
4. Les transferts courants non contractuels
 - * Prestations sociales,
 - * Transferts courants aux AP,
 - * Transferts courants au bénéfice des IPSBL,
 - * Etc.

1. Les impôts liés à la production et à l'importation.

- Il s'agit des **prélèvements obligatoires** effectués par les administrations publiques sur la **production ou l'importation** des biens et services et sur **l'utilisation des facteurs de production**.
- Exemple : la TVA, les autres impôts liés à la production, les droits de douane... etc.
- Les **droits de douane** sont ajoutés à la valeur **CAF** (coût, assurances, frets) des importations pour donner le **prix départ douane** des produits importés.

2. Les subventions d'exploitation.

- Ce sont des **transferts courants** versés par les AP à certaines entreprises dont les **activités** sont jugées **importantes** pour l'économie nationale.
- Ces transferts visent :
 1. La **réduction des prix de vente** de certains produits de base (farine, lait, sucre, huile... etc.),
 2. Mais aussi une **rémunération suffisante des facteurs de production.**

3. Les opérations d'assurance – dommages.

- Elles correspondent à la **couverture de certains risques** tels que les accidents, incendie, vol... etc.
- Les **assurés versent** annuellement des **primes** aux assureurs et ne reçoivent des **indemnités** que dans le cas de réalisation d'un risque (sinistre).

4. Les transferts courants non contractuels.

- Cette catégorie regroupe plusieurs types d'opérations de transferts qui ne sont **pas la contrepartie d'une obligation contractuelle** et n'étant **pas liés à la production**. Il s'agit notamment :
 - ✓ **Des impôts sur le revenu et le patrimoine** tels que l'impôt sur les bénéfices des sociétés et impôt sur les revenus des personnes physiques. **(IS, IR ...)**
 - ✓ **Prestations sociales** : Ce sont des transferts versés par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) aux ménages. Leur montant est largement supérieur aux cotisations sociales accumulées parce que **l'Etat contribue pour une grande part** à la couverture de ces prestations.

4. Les transferts courants non contractuels.

- ✓ **Transferts courants aux AP.**
- ✓ **Transferts courants au bénéfice des IPSBL.**
- ✓ **Transferts privés internationaux effectués par les ménages migrants au profit de leurs familles dans leur pays d'origine. (ex : RME).**
- ✓ **Transferts courants divers (bourses, amendes... etc).**

II - Les opérations de répartition (2/2).

1- Les opérations de répartition de revenus (O.R).

2- Les transferts en capital (3). (*à voir*)

- Ce sont des opérations qui portent sur la **répartition du patrimoine** et qui sont de nature à **influencer les décisions d'investissement** des unités institutionnelles :
- On a 3 groupes :
 - a- Les subventions d'investissement,**
 - b- Les impôts en capital,**
 - c- Les autres transferts en capital.**

2- Les transferts en capital.

a- Les subventions d'investissement.

- Il s'agit des transferts effectués par les AP au profit de certaines entreprises en vue de financer leurs **projets d'investissement** (achats de bâtiments, de matériel...etc).

b- Les impôts en capital.

- Ils constituent des prélèvements obligatoires des AP à l'occasion des **cessions et des mutations** des éléments du capital (**occasionnellement** tels que les droits d'enregistrement, de cession...etc).
- Ce caractère occasionnel constitue le critère de démarcation entre les **impôts en capital et les impôts sur le capital**.

2- Les transferts en capital.

c- Les autres transferts en capital.

- Dans ce cas on peut citer les transferts effectués par les AP à titre de **dommages de guerre, indemnités de catastrophes naturelles...etc.**

III - Les opérations financières (OF) 4.

1- Les instruments de règlements (3).

- a- Les moyens de paiement internationaux.
- b- La monnaie nationale.
- c- La monnaie scripturale.

2- Les instruments de placement (3).

- a- Dépôts non monétaires et titres à court terme.
- b- Obligations et bons négociables.
- c- Actions et autres participations.

III - Les opérations financières (OF).

3- Les instruments de financement (2).

- a- Crédits à court terme.
- b- Crédits à moyen et long terme.

4- Les réserves techniques d'assurance (2).

- a- Les réserves primes et les réserves sinistres.
- b- Les réserves mathématiques.

Vu en Economie monétaire.

1- Les instruments de règlements (3).

- Ce sont les **créances** utilisées pour **régler les transactions au niveau national ou international** d'une façon immédiate et sans transformation préalable.

a- Les moyens de paiement internationaux

- Il s'agit de **liquidités** utilisées dans les **règlements directs à l'extérieur du territoire national** telles que l'or financier, devises, droits de tirage spéciaux (DTS) (sorte de monnaie scripturale internationale émise par le Fonds Monétaire International FMI).
- Ces moyens de paiement sont détenus essentiellement par la **Banque Centrale** pour laquelle ils représentent des **créances sur le reste du monde**.

1- Les instruments de règlements (3).

b- La monnaie nationale.

- Ce sont des **créances liquides**, utilisées dans les règlements immédiats au niveau national telles que la **monnaie fiduciaire** (billets et monnaie divisionnaire).

c- La monnaie scripturale.

- Ce sont des dépôts bancaires transférables par chèques et virements.
- La monnaie scripturale constitue **un flux net de dettes pour la banque émettrice** et un flux de créances pour l'unité institutionnelle qui la détient.

2- Les instruments de placement (3).

- Les unités institutionnelles peuvent décider de mettre en réserve, pour une **période** plus ou moins longue, une partie de leurs liquidités. On parle, alors, d'opérations de placement.
- **Plusieurs formes** de moyens de placement peuvent être distinguées et classées en fonction de leur liquidité décroissante. ***(Du + au – liquide)***
 - a- **Dépôts non monétaires et titres à court terme.**
- Ce groupe renferme les dépôts à terme, dépôts sur livrets, bons de caisse, bons de trésor dont l'échéance, est **inférieure à une année.**

2- Les instruments de placement. (3)

b- Obligations et bons négociables.

- Les obligations sont des titres représentant des créances à **long terme. (+ un an)**
- Elles sont rémunérées par **intérêts annuels** calculés en fonction de leurs **valeurs nominales**.
- Le détenteur de l'obligation n'a **aucun droit de regard sur l'actif de la société émettrice**.
- Les bons négociables sont des titres de créances qui peuvent circuler sur un marché financier (bons de trésor, bons de caisse ... etc.)

2- Les instruments de placement. (3)

c- Actions et autres participations.

- Juridiquement, les actions sont des titres représentatifs des **droits de propriété**. C'est-à-dire que leur détenteur est considéré propriétaire d'une partie du capital social de la société émettrice.
- Il a droit à une fraction de bénéfices de la société distribués sous forme de **dividendes**.
- Les **actions** des grandes sociétés sont généralement **cotées en bourse** d'où elles tirent leurs **valeurs boursières** en fonction de l'importance de l'activité des sociétés qui les ont émises.

3- Les instruments de financement.

- Ce sont les **créances** issues d'un **accord bilatéral** entre le **créancier (ex : banque)** et le **débiteur** et concernant le transfert par le premier, des **moyens de paiement** au second pour une durée bien déterminée.
- Le **créancier** étant le plus souvent un **intermédiaire financier**.

a- Crédits à court terme. (<2ans)

- Il s'agit d'une avance de fonds pour une **durée inférieure à deux ans**, destinés à **financer les stocks ou les besoins de trésorerie** des unités institutionnelles. (**BFR**)

3- Les instruments de financement.

b- Crédits à moyen (2 à 5ans) et long terme (+5ans).

- Les crédits à **moyen terme** sont offerts pour une période allant **de deux ans jusqu'à cinq ans**.
- Les crédits à **long terme** ont un délai **supérieur à cinq ans**.
- Ce type de crédits est destiné à financer généralement les **projets d'investissement des entreprises**.
- Par ailleurs, il est à noter que dans les opérations de financement, la relation entre le débiteur et son créancier joue un rôle fondamental. Ce qui n'est pas le cas pour les opérations de placement.

4- Les réserves techniques d'assurance.

- C'est le montant des **primes mis en réserve** par les compagnies d'assurance en vue de garantir les versements éventuels des indemnités aux assurés **sinistrés**.
- Elles sont considérées comme une sorte de **créances des assurés sur leurs assureurs**.
- Deux types de réserves techniques peuvent être distingués :

4- Les réserves techniques d'assurance.

a- Les réserves primes et les réserves sinistres.

- L'encaissement des primes par les compagnies d'assurance ne coïncide pas forcément avec le début de leurs exercices comptables.
- Elles sont, par conséquent, obligées de constituer, à la date de l'inventaire, des **réserves pour couvrir les risques restant à courir pendant l'exercice suivant.**
- Les **réserves sinistres** correspondent aux sommes mises en réserve à la date de l'inventaire en vue d'indemniser, au cours des exercices suivants, les sinistres réalisés pendant l'année précédente.

4- Les réserves techniques d'assurance.

b- Les réserves mathématiques.

- Ce sont des réserves liées aux contrats d'assurance vie-capitalisation.
- Elles sont constituées par les compagnies d'assurance et caisses de retraite en vue de couvrir les risques assurés à long terme et de garantir le versement des indemnités dont le montant est déterminé par un **calcul de probabilité**.
- C'est pour cette raison, d'ailleurs, qu'elles sont appelées " Réserves mathématiques".

Attention au QCM

Code Apoge

N°Exam

Nom

Salle

Prénom

Amphi

**Merci de votre
attention et bonne
chance.**

Exemple d'un sujet d'examen. /40

1- Lorsqu'on compare la production nationale et la dépense interne, trois cas de figure peuvent se présenter. De quoi s'agit-il en expliquant ? /6

- Lorsqu'on compare la production nationale et la dépense interne, trois cas peuvent se présenter :
 - ❑ Tout d'abord, lorsque la **dépense interne est égale à la production nationale**, les **échanges extérieurs sont en équilibre**.
 - ❑ Ensuite, si la **dépense interne est supérieure à la production nationale**, cela signifie que l'économie nationale a du s'approvisionner à l'extérieur pour compenser l'insuffisance de la production interne. Il en résulte un **solde négatif des échanges extérieurs**.
 - ❑ Enfin, si la **dépense interne est inférieure à la production nationale**, l'économie dégage un excédent de production qu'elle peut consacrer à l'exportation. Il en résulte un **solde positif des échanges extérieurs**.

Rappel.

Production nationale $PN =$
Dépense Interne (DI) + Solde Externe (SE)

- **Cas 1: $DI = PN$**

Exemple : $PN = DI + SE \rightarrow 4 = 4 + ?$

$(X - M = 0)$ échanges externes en équilibre.

- **Cas 2: $DI > PN$**

Exemple : $PN = DI + SE \rightarrow 4 = 6 + ?$

$(X - M = -2)$ $X < M \rightarrow$ Solde négatif des échanges externes.

- **Cas 3 : $DI < PN$**

Exemple : $PN = DI + SE \rightarrow 6 = 4 + ?$

$(X - M = 2)$ $X > M \rightarrow$ Solde positif des échanges externes.

2- Les dépenses publiques G comprennent plusieurs éléments. Expliquez en donnant un exemple pour chaque élément. /6

- Les dépenses publiques G comprennent :
 - ❑ **La consommation finale**, c'est-à-dire les dépenses de fonctionnement de l'Etat (essentiellement, les salaires des fonctionnaires).
 - ❑ **Les investissements publics** (la FBCF des administrations publiques concerne les grands travaux publics, ou la construction d'universités, par exemple).
 - ❑ **Les transferts versés par l'Etat au secteur privé** (par exemple, les subventions d'exploitation versées à certaines entreprises).

3- Quelle est la différence entre le prix départ usine PDU et le coût des facteurs en évoquant les avantages de ce dernier. /6

- **Le PDU** compte le coût des consommations intermédiaires CI, la rémunération des facteurs de production (travail S, capital EBE), augmenté des impôts liés à la production et à l'importation ILP nets de subvention d'exploitation SUB. EXP.

$$\text{P.D.U} = \text{CI} + \text{SAL} + \text{EBE} + (\text{ILP} - \text{SUB. EXP}).$$

- **Le coût des facteurs** est le prix qui permet de rémunérer juste les facteurs de production et couvrir le coût des consommations intermédiaires.

$$\text{Coût des facteurs} = \text{CI} + \text{SAL} + \text{EBE}.$$

- La valorisation de la production au coût des facteurs présente **l'avantage de neutraliser l'impact de la fiscalité.**
- Elle est par conséquent la **plus appropriée en matière de comparaison inter-branches et inter-temporelle.**

4- La production des institutions de crédits se décompose en deux catégories. De quoi s'agit-il en présentant la mesure et l'explication de la PISB. /10

- On peut décomposer la production des institutions de crédits en deux catégories :
- **Les services bancaires destinés à une clientèle identifiable** et dont la facturation ne pose aucun problème. Il s'agit notamment de location de coffres forts, services de cartes de guichet automatique, vente de cartes de crédit ... etc.
- **Les services d'intermédiation financière** fournis par les banques lorsqu'elles collectent, transforment et distribuent les disponibilités financières. On parle à ce propos de « production imputée de services bancaires » (PISB).
- Elle est mesurée par l'excédent des intérêts et dividendes reçus, à l'exception de ceux acquis sur les capitaux propres, sur les intérêts versés :
- **PISB = Intérêts et dividendes reçus – intérêts versés**

5- La production des institutions de crédits se décompose en deux catégories. De quoi s'agit-il en présentant la mesure et l'explication de la PISB. /10

- La PISB ne peut pas être ventilée en termes de branches clientes parce qu'il est très difficile de connaître qui a consommé quoi.
- En CNM, on suppose que cette production est destinée à la consommation intermédiaire d'une branche fictive dont la production est nulle.
- Par conséquent la valeur ajoutée de cette branche est négative, elle est égale et de signe contraire à la valeur de la PISB.

6- Interprétez les termes de cette égalité en évoquant les 3 origines de l'excédent commercial extérieur /12

$$(S - I) + (T - G) = (X - M)$$

13

- Les trois termes de la relation (13) s'interprètent comme suit :
- **(S - I)**= Capacité (ou besoin) de financement du secteur privé.
- **(T - G)**= Capacité (ou besoin) de financement du secteur public = Solde budgétaire.
- **(X - M)**= Solde extérieur. \rightarrow (1 + 2 = 3).

$$(S - I) + (T - G) = (X - M)$$

13

- Supposons qu'une année donnée, l'économie nationale présente un excédent extérieur : $(X - M)$ présente un solde positif).
- **Cet excédent commercial est dû :**
 - Soit à une capacité de financement du secteur privé $(S - I > 0)$.
 - Soit à un excédent budgétaire $(T - G > 0)$.
 - Soit à toute combinaison de $(S - I)$ et $(T - G)$ pour laquelle la somme $(S - I) + (T - G)$ est positive.

Fin 40/40.

***Merci de votre
attention.***

Bonne chance.